

Objectif épargne 2025

**Le rapport de référence sur les
régimes de capitalisation au Canada**





Résumé

Nous avons le plaisir de vous présenter l'édition de 2025 du rapport **Objectif épargne**. Notre examen bisannuel des régimes de capitalisation est fondé sur une base de données de 1,5 million de participants à ces régimes. Il s'agit du plus grand ensemble de données sur les régimes de capitalisation au pays.

La résilience des régimes collectifs de retraite – conçus pour s'adapter aux paysages changeants

Le premier quart de ce nouveau siècle est derrière nous – un jalon qui mérite une certaine réflexion. Si nous nous penchons sur ces 25 dernières années, nous constatons des avancées remarquables. Notons, à titre d'exemple, l'innovation technologique des téléphones cellulaires, les médias sociaux et l'intelligence artificielle et, dans le domaine médical, l'édition précise des gènes.

Il y a aussi eu des progrès sur le plan sociétal, comme le fait que la pauvreté¹ et la mortalité infantile² ont atteint les niveaux les plus faibles jamais enregistrés. Au Canada, notre espérance de vie est même plus longue. Elle a augmenté de plus de deux ans pour se chiffrer à 81,3 ans³ – d'où le besoin croissant de s'assurer d'économiser en vue de la retraite.

Il y a aussi eu des défis, bien sûr. Si on pense à l'épargne-retraite, par exemple, nous avons vécu de véritables montagnes russes dans l'économie et sur les marchés boursiers.

Au début du siècle, c'était la bulle technologique. S'ensuivit la crise financière de 2007-2008. Et, plus récemment, la pandémie a bouleversé le monde et l'ordre économique. Ensuite, l'inflation galopante et les taux d'intérêt élevés sont venus gruger nos portefeuilles. En 2025, nous faisons face à de nouveaux défis sous forme de tarifs douaniers transfrontaliers et d'incertitude économique élevée.

1 [Groupe de la Banque mondiale, Poverty, Prosperity, and Planet, 2024](#)

2 [Nations Unies. World Population Prospects, 2024](#)

3 [Organisation mondiale de la santé](#)

Peut-on voir une période de calme à l'horizon? Peut-être... mais la leçon la plus claire que nous pouvons tirer de l'histoire est que la turbulence et les défis sont bien plus que de simples possibilités. Ils sont inévitables.

Voilà pourquoi la résilience des régimes collectifs de retraite demeure une qualité tellement cruciale. La structure et le cadre réglementaire des régimes de capitalisation offrent une stabilité. Et la combinaison puissante de conseils, d'informations ciblées, d'outils numériques à la fine pointe, de conception de régime judicieuse et de solutions novatrices peut aider les personnes à bien se préparer pour la retraite.

Par exemple, l'accès aux outils numériques s'est avéré indispensable pour permettre aux participants de tenir le coup face à l'incertitude. Selon nos données, les participants qui utilisent la voie numérique ont des soldes de régime 177 % plus élevés que ceux qui ne l'utilisent pas. Les participants qui interagissent par voie numérique sont :

- Plus susceptibles de rester investis;
- Davantage aptes à prendre de meilleures décisions grâce à l'utilisation de la technologie;
- Capables d'assumer une perspective à long terme grâce à l'utilisation de projections.

Le fonctionnement des régimes de capitalisation – données clés

Notre rapport de 2025 renferme une foule d'informations. Voici quelques points clés à noter.

- **Croissance des cotisations et du solde.** Le taux de cotisation des participants était plus élevé. Conjugué aux rendements positifs des marchés en 2023-2024, ceci a entraîné une hausse des soldes des participants. Ces derniers atteignent aussi l'âge de la retraite avec des soldes un peu plus importants qu'il y a deux ans.

Grâce à leur structure bien établie, les régimes collectifs offrent généralement des options diversifiées et une flexibilité, permettant ainsi à un plus grand nombre de personnes d'épargner en vue de la retraite. Nous avons comparé l'épargne moyenne accumulée dans un régime collectif à celle accumulée par les particuliers qui investissent dans leurs régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). La cotisation annuelle moyenne aux régimes collectifs s'élevait à 7 070 \$, contre 4 000 \$ dans les REER. De plus, les participants des régimes de la Sun Life prennent leur retraite 2,1 ans plus tôt que la moyenne au Canada.⁴

- **Stratégie de placement réussie.** Un pourcentage impressionnant (42 %) du capital de placement des participants est maintenant investi dans des fonds axés sur une date d'échéance, ce qui atteste une évolution importante des choix au sein des régimes collectifs.

Ceci démontre que la gestion professionnelle de portefeuille – avec le rééquilibrage automatisé du risque – permet d'atténuer les résultats défavorables liés aux tentatives de cerner le « bon moment » à mesure que les participants approchent de la retraite. Nous continuons de voir que les fonds axés sur une date d'échéance sont aussi utilisés de plus en plus comme choix de placement par défaut. Ceci continuera à procurer un avantage aux participants moins engagés à l'avenir.

⁴ [Statistique Canada. Âge de la retraite selon la catégorie de travailleur, données annuelles.](#)

- **Utilisation d'instruments de placement spécialisés.** Les participants continuent à augmenter leurs cotisations dans des instruments de placement spécialisés, mais à un taux progressif. Ceux-ci comprennent des placements alternatifs comme les actifs réels et des placements privés à revenu fixe, ainsi que des fonds axés sur la durabilité (thématiques ou axés sur la sélection des placements). Il s'agit d'options de placement relativement nouvelles et leur utilisation est limitée. Nous sommes cependant d'avis qu'il peut être important d'offrir ces fonds pour répondre aux besoins diversifiés de nos participants.

Ces derniers sont bien plus susceptibles d'avoir accès à des placements alternatifs dans le cadre de fonds axés sur une date d'échéance ou de fonds axés sur le degré de risque. Nous avons d'ailleurs remarqué que plusieurs gestionnaires ont ajouté des actifs réels et d'autres placements alternatifs à ces fonds depuis quelques années.

- **Changements dans les tendances de décaissement.** Davantage de personnes à la retraite effectuent le retrait minimum de leur épargne. Cette démarche prudente pourrait être issue de l'inflation future, de l'incertitude économique ou de la crainte d'épuiser leur argent. Ces tendances soulignent l'importance de conseils continus pour les personnes sur le seuil de la retraite.
- **La valeur des conseils.** Nous avons lancé Conseils 360 au travail en 2023. Il s'agit d'un modèle de conseils personnalisés et individuels pour les participants des régimes collectifs de retraite, fournis par nos conseillers en services financiers autorisés*. Peu de temps après, nous avons lancé notre outil de planification financière basée sur un objectif, Un Plan, simplement Sun Life, qui permet aux participants de se créer un parcours financier en moins de 5 minutes.

*Personne portant le titre de conseiller en sécurité financière au Québec.

Bien que l'utilisation de ces outils continue de croître, les résultats initiaux sont extrêmement prometteurs. En date de mai 2025, les participants avaient créé plus de 250 000 parcours Un Plan. Nous avons aussi constaté que les participants qui avaient eu affaire à un conseiller étaient 70 % plus susceptibles de prendre une mesure financière positive que ceux qui ne l'avaient pas fait.

Les régimes de capitalisation continuent à offrir des avantages à long terme exceptionnels aux participants. Et de nombreux régimes bénéficient d'un suivi en continu pour assurer leur efficacité. Nous sommes persuadés que le présent rapport saura vous outiller en vous offrant les informations dont vous avez besoin pour renforcer l'efficacité de votre régime et ainsi assurer la sécurité financière à long terme de vos participants dans un monde d'imprévisibilité croissante.



Dave Jones
Vice-président principal
Régimes collectifs de retraite



Table des matières

Résumé	1
Réactions des participants à la volatilité du marché en 2025	5
01 Admissibilité et cotisations avec complément de l'employeur.....	6
02 Types de régimes habituellement offerts	11
03 Taux de participation des employés	15
04 Placements.....	17
05 Cotisations.....	31
06 Soldes	39
07 Régimes d'actionnariat de la société, CELI et régimes facultatifs.....	42
08 Décaissement	47
09 Informations et conseils sur les régimes de retraite collectifs	56
10 Méthodologie.....	59
À propos de la Sun Life	62



ABRÉVIATIONS

CELI	Compte d'épargne libre d'impôt
CELIAPP	Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété
CIG	Compte à intérêt garanti
CIQG	Compte à intérêt quotidien garanti
CRI	Compte de retraite immobilisé
FERR	Fonds enregistré de revenu de retraite
FRV	Fonds de revenu viager
RAAE	Régime d'achat d'actions des employés
RC	Régime de capitalisation*
REER	Régime enregistré d'épargne-retraite
RENE	Régime d'épargne non enregistré
RPAC	Régime de pension agréé collectif
RPDB	Régime de participation différée aux bénéfices
RPEB	Régime de participation des employés aux bénéfices
RRCD	Régime de retraite à cotisations déterminées
RRPD	Régime de retraite à prestations déterminées
RRQ	Régime de rentes du Québec
RVER	Régime volontaire d'épargne-retraite
SV	Sécurité de la vieillesse

* Dans ce rapport le terme générique « régime de capitalisation » englobe les régimes de retraite à cotisations déterminées, les REER collectifs, etc.

Réactions des participants à la volatilité du marché en 2025

Le premier trimestre de 2025 a témoigné de changements importants dans le comportement des participants en réponse à l'incertitude économique et à la volatilité des marchés. À la différence de ce que nous avons vécu lors de périodes de volatilité des marchés précédentes, nous remarquons actuellement une diminution statistiquement significative du risque dans les régimes collectifs, en particulier chez les participants qui ont des placements dans des actions américaines, qui se tournent vers des placements conservateurs comme les fonds garantis et du marché monétaire.

Ce comportement, bien qu'il ne représente pas l'activité de négociation quotidienne typique des comptes de courtage, indique néanmoins que les participants réagissent à la volatilité économique dans son ensemble. Le volume d'appels traités par notre centre de services a monté en flèche, pour commencer, lorsque les tarifs douaniers américains ont été proposés, et contrairement aux perturbations du marché précédentes, ces préoccupations ont donné lieu à des ajustements de portefeuille concrets pour certains participants.

Une explication possible de cet éloignement du risque est le rééquilibrage efficace du portefeuille. À la suite du rendement positif des actions américaines en 2023 et 2024, de nombreux participants se sont vraisemblablement trouvés avec une surpondération en actions par rapport à leur profil de risque. La récente volatilité des marchés boursiers américains a pu amener les participants à une redistribution de leurs

placements afin de maintenir leur allocation cible d'actifs. Il y a aussi des indications que le sentiment « d'acheter canadien » joue un rôle : davantage de personnes ont quitté les placements américains au premier trimestre de 2025 qu'à n'importe quelle autre époque depuis la réaction précoce à la pandémie de la COVID-19.

Notons que, bien que la redistribution des placements ait augmenté, le retrait même de placements des régimes collectifs demeure dans les moyennes historiques. Ceci porte à croire que les participants ajustent leur stratégie de placement plutôt que d'abandonner complètement leur épargne-retraite, ce qui, à son tour, témoigne de la confiance continue dans la valeur à long terme des régimes, malgré les préoccupations à court terme que suscitent les marchés.

L'état des régimes de retraite

L'actif des régimes de retraite à l'échelle mondiale (prestations déterminées et cotisations déterminées confondues) a augmenté de 4,9 % en 2024 par rapport à l'année précédente pour atteindre un montant record de 58,5 billions de dollars.

L'actif des régimes de capitalisation (RC) est en tête de file. L'actif des régimes à cotisations déterminées des sept plus importants marchés de régimes de retraite au monde a augmenté de 6,7 % en moyenne depuis 10 ans – soit plus de trois fois la croissance de l'actif des régimes à prestations déterminées.⁵ Environ 59 % de l'actif de retraite de ces sept marchés est investi dans des RC. Les régimes à cotisations déterminées au Canada représentent 44 %, une hausse par rapport à 40 % il y a deux ans. Cela comprend les actifs au sein des RPCD, des REER, des RPDB et des CELI.

Des marchés boursiers haussiers en 2023 et en 2024 ont fait monter les soldes dans tout le secteur des régimes collectifs au Canada.

À propos de ce rapport

La Sun Life est le premier fournisseur au pays de services de gestion de RC, avec une part d'environ 41 % du marché canadien des RC.⁶

Le rapport *Objectif épargne 2025* repose sur les données Clients de la Sun Life, soit près de 1,5 million de participants dans plus de 8 600 régimes collectifs au sein de notre base de données exclusive sur les RC. Nous sommes le principal responsable de la tenue des dossiers des régimes d'épargne-retraite collectifs au chapitre des parts de marchés au Canada. Notre base de données fournit donc un portrait unique de l'état de la retraite au pays.

BASE DE DONNÉES DES RC DE LA SUN LIFE

PLUS DE

7 500

CLIENTS

PLUS DE

8 600

RÉGIMES

PLUS DE

1,5
million

DE PARTICIPANTS

PLUS DE

140
milliards \$

EN ACTIF GÉRÉ

⁵ Global Pension Assets Study 2025, Willis Towers Watson Thinking Ahead Institute. Les sept marchés de régimes de retraite les plus importants sont l'Australie, le Canada, les États-Unis, le Japon, les Pays Bas, le Royaume-Uni et la Suisse. Pris ensemble, ils représentent 91 % des actifs mondiaux de régimes de pension.

⁶ À moins d'indications contraires, nos données sont établies au 31 décembre 2024.



01 Admissibilité et cotisations avec complément de l'employeur



Admissibilité et cotisations patronales

Environ la moitié des Clients de la Sun Life rendent facultative la participation à leurs RC. Cette année, 54 % offraient une participation facultative et 46 %, une participation obligatoire.

FIG. 1.0 : PARTICIPATION OBLIGATOIRE ET FACULTATIVE AUX RÉGIMES

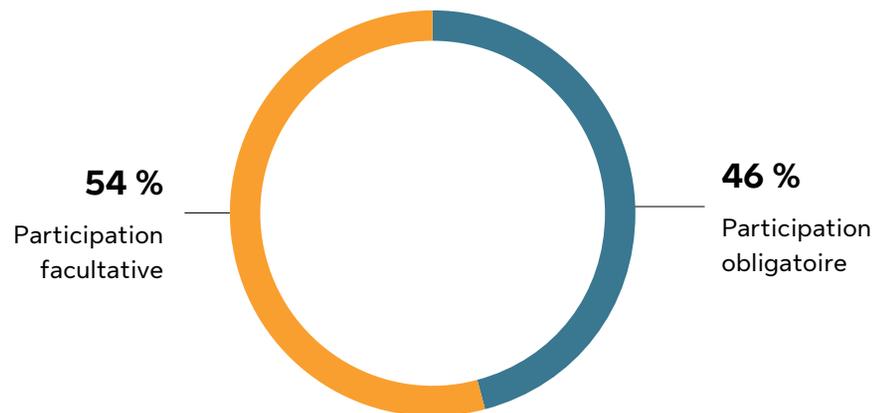


FIG. 1.1 : DÉTERMINATION DE LA PARTICIPATION OBLIGATOIRE ET FACULTATIVE AUX RÉGIMES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ⁷

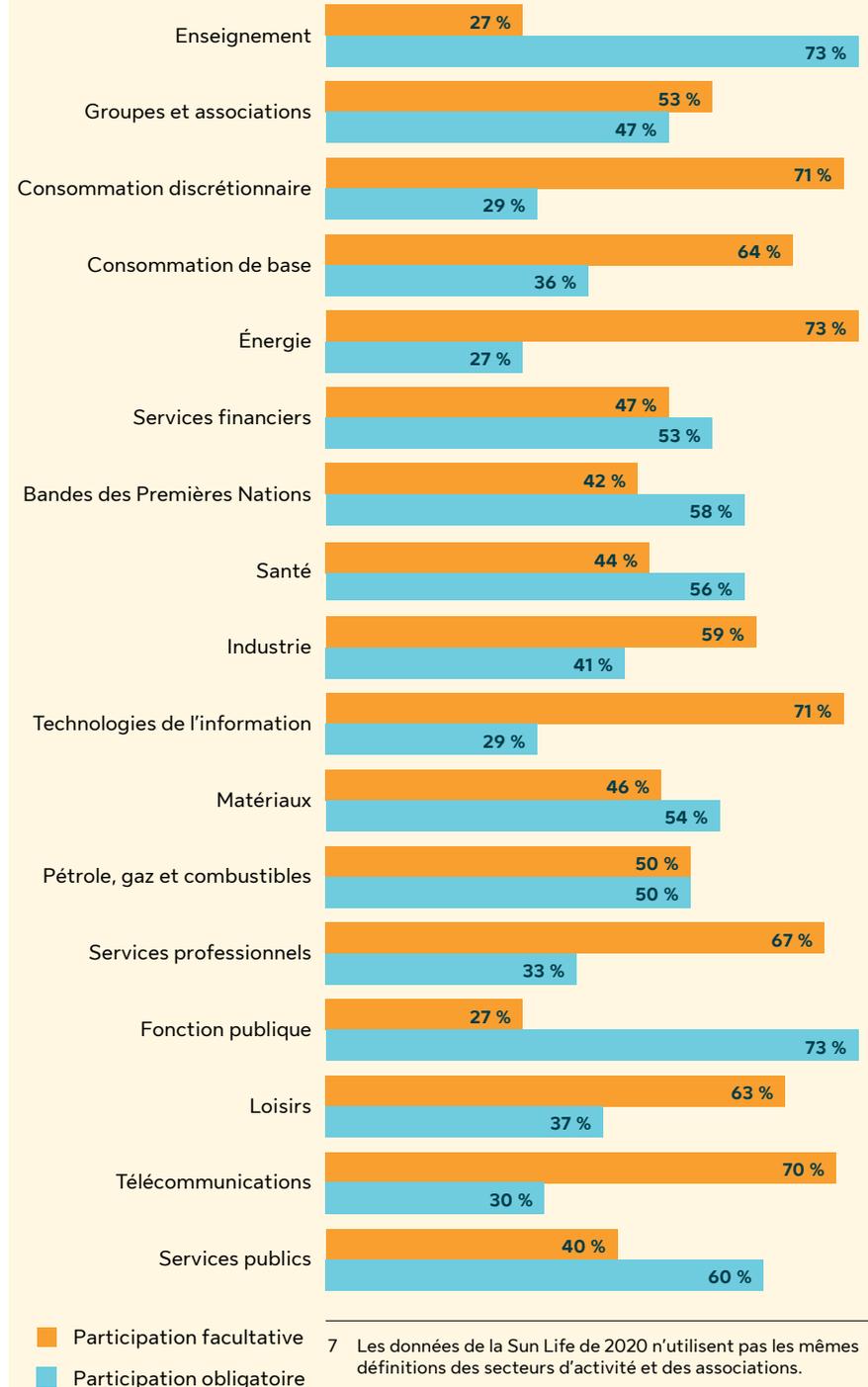
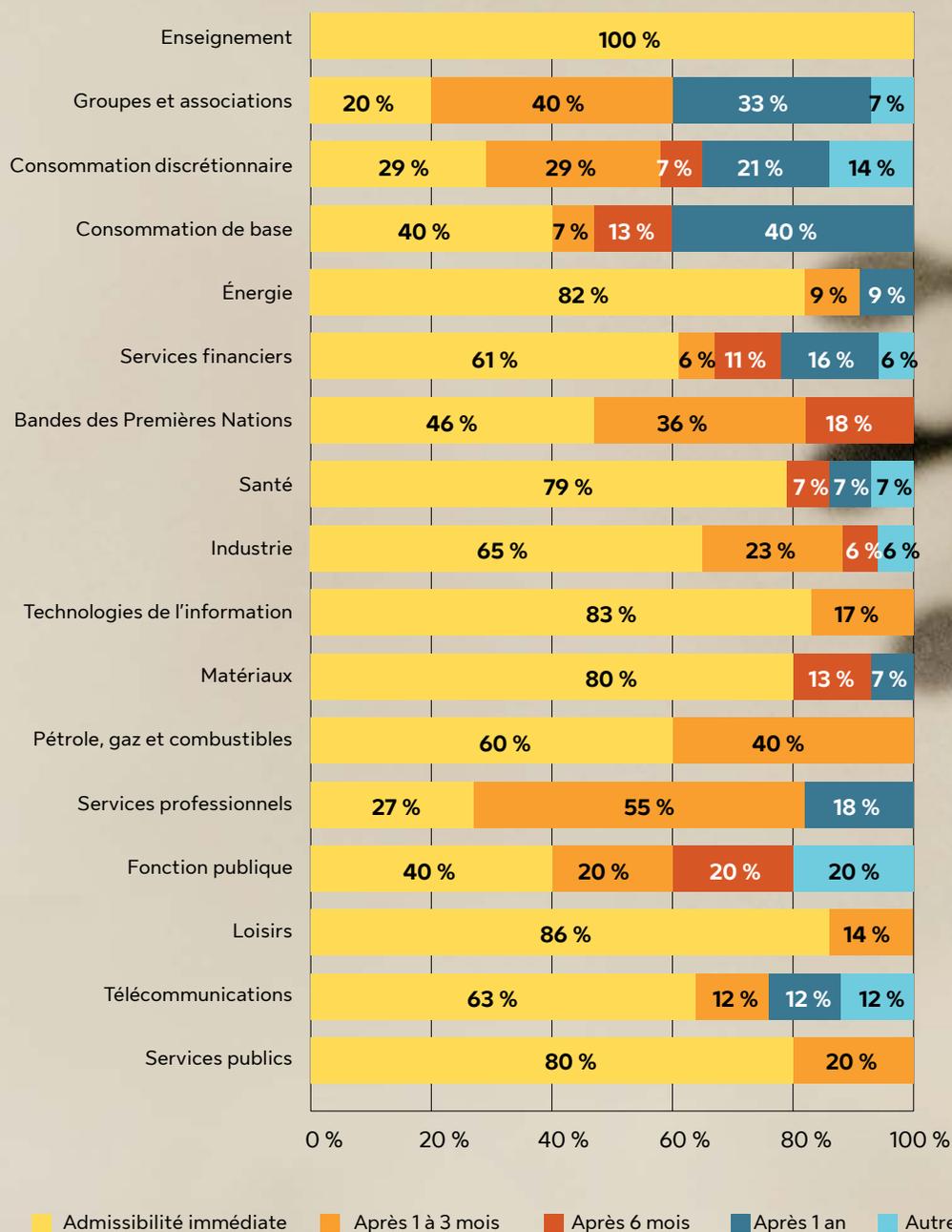


FIG. 1.2 : DÉTERMINATION DE L'ADMISSIBILITÉ AU RÉGIME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Un bon nombre de régimes – dans plusieurs secteurs d'activité – offrent l'admissibilité immédiate aux nouveaux employés.

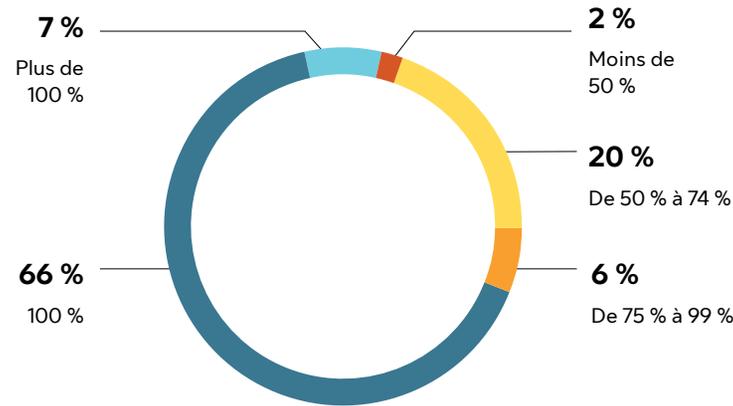
On retrouve cette option surtout dans les secteurs de **l'enseignement, des services publics, de la santé, des technologies de l'information, des matériaux et de l'énergie** et beaucoup moins souvent dans les secteurs **des groupes et associations, de la consommation discrétionnaire et des services professionnels**. **Pas plus du tiers** des régimes de ces derniers offrent l'admissibilité immédiate.

FIG. 1.3 : COTISATION SALARIALE TYPIQUE DONNANT LIEU AU COMPLÉMENT MAXIMAL DE L'EMPLOYEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité	Cotisation salariale donnant lieu au complément
Enseignement	De 5 % à 7 %
Groupes et associations	De 5 % à 6 %
Consommation discrétionnaire	De 3 % à 5 %
Consommation de base	De 3 % à 5 %
Énergie	6 % et plus
Services financiers	De 4 % à 6 %
Bandes des Premières Nations	De 5 % à 6 %
Santé	4 % et plus
Industrie	4 % et plus
Technologies de l'information	5 % et plus
Matériaux	4 % et plus
Pétrole, gaz et combustibles	6 % et plus
Services professionnels	De 5 % à 6 %
Loisirs	3 %
Télécommunications	7 % et plus
Services publics	De 5 % à 6 %

Nous informons les participants sur les avantages de maximiser le taux de cotisation patronale complémentaire, qui reste l'une des plus puissantes motivations à épargner. Cependant, le pourcentage que les employés doivent verser pour avoir droit au complément maximal de l'employeur varie grandement. Le plus couramment, les employés doivent verser 5 % du revenu.

FIG. 1.4 : TAUX GLOBAL DE COTISATION PATRONALE COMPLÉMENTAIRE, PAR PARTICIPANT



Au titre du pourcentage de la cotisation patronale complémentaire, la plupart des employeurs versent 100 % ou plus de la cotisation de l'employé, dollar pour dollar.

Le complément dollar pour dollar est aussi facile à communiquer qu'à calculer, et très efficace pour inciter les participants à cotiser.

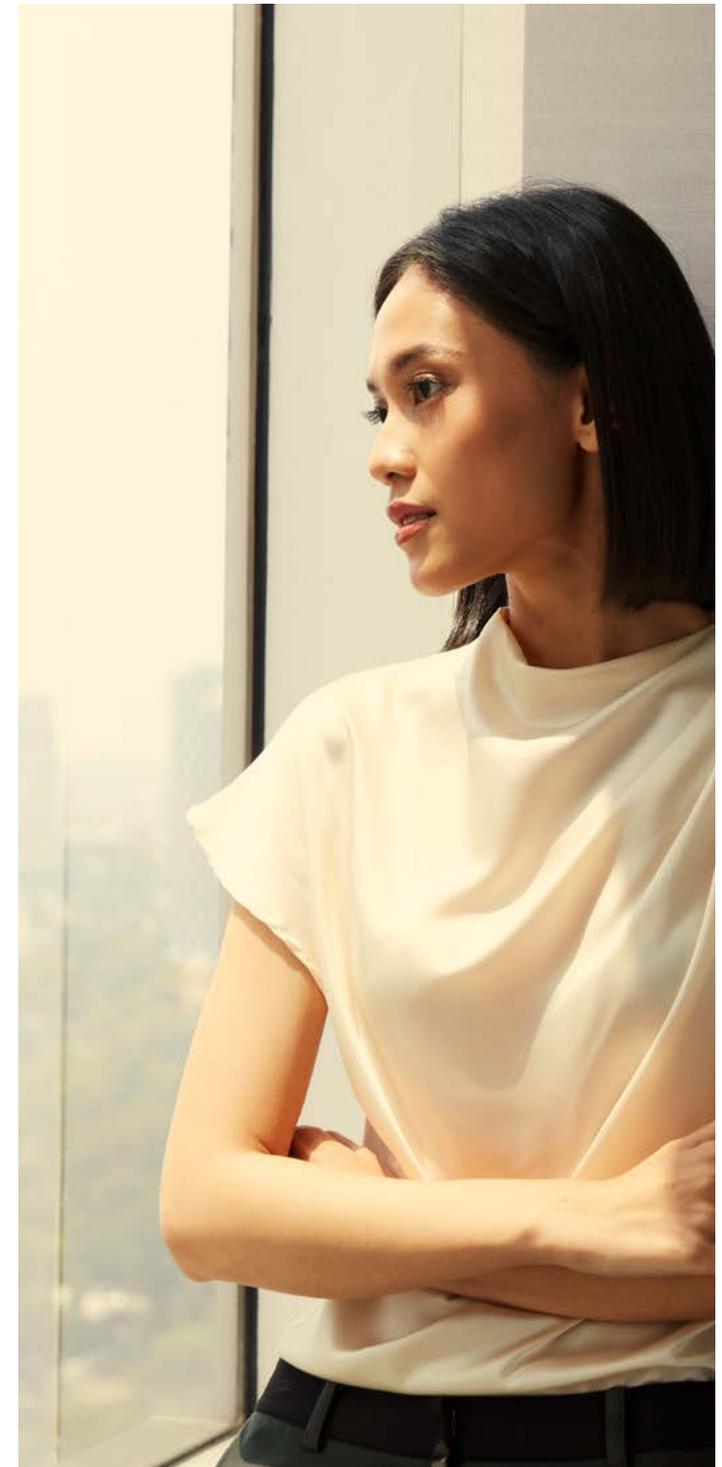
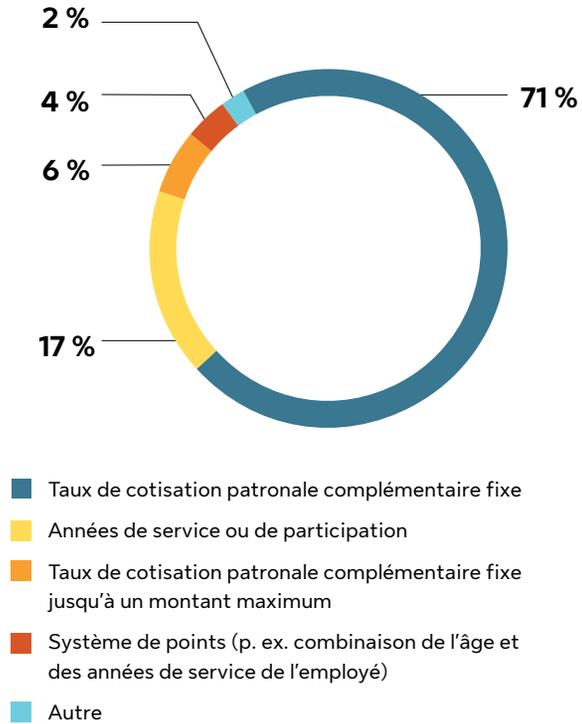


FIG. 1.5 : DÉTERMINATION DE LA COTISATION PATRONALE COMPLÉMENTAIRE



Le complément patronal des cotisations salariales se calcule de différentes façons : le complément dollar pour dollar, un taux de complément fixe ou un calcul qui tient compte des années de service ou d'autres facteurs. La plupart des promoteurs de régime (71 %) ont un taux de complément fixe, qui repose sur les cotisations des employés en pourcentage de leur salaire. Environ 6 % font le même calcul, mais appliquent aussi une limite en dollars.

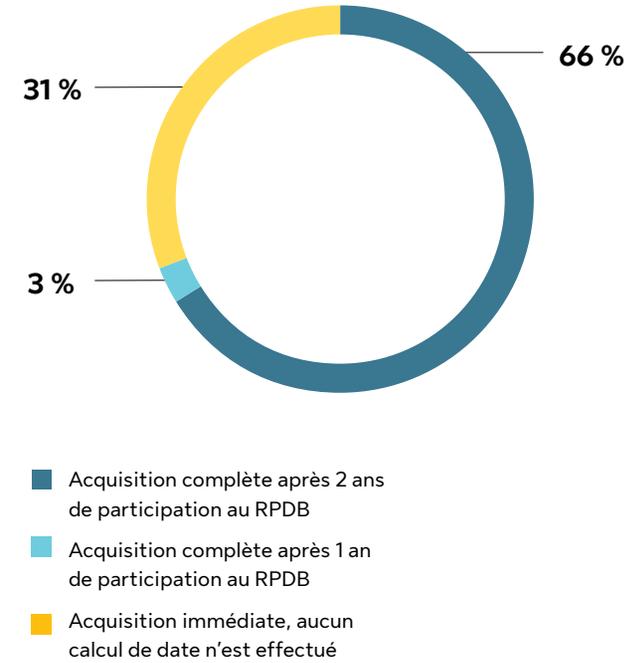
Le reste des promoteurs basent le calcul du complément sur l'ancienneté des participants, sur le nombre d'années de participation au régime, ou sur un système de points combinant âge et années de service.

FIG. 1.6 : TAUX DE COTISATION PATRONALE AUTOMATIQUE LORSQUE LES COTISATIONS SALARIALES NE SONT PAS OBLIGATOIRES

Taux de cotisation patronale automatique	Proportion des régimes
1 %	5 %
2 %	13 %
3 %	21 %
4 %	22 %
5 %	15 %
6 %	14 %
7 %	3 %
8 %	5 %
9 %	2 %
10 %+	1 %

Bien que certains types de régimes, comme les RRCD, exigent des cotisations de l'employé, environ deux régimes sur cinq proposent une cotisation automatique de l'employeur, même si le participant ne verse aucune cotisation. Parmi les régimes qui n'exigent pas de cotisations des employés, environ 40 % proposent un taux de cotisation inférieur à 4 % du revenu et 37 % proposent une cotisation automatique entre 4 % et 5,9 % du revenu.

FIG. 1.7 : RÈGLES D'ACQUISITION POUR LES RÉGIMES DE PARTICIPATION DIFFÉRÉE AUX BÉNÉFICES



Une majorité (66 %) de RPDB sont conçus pour offrir l'acquisition des droits deux ans après la date de participation. Environ le tiers offrent l'acquisition des droits immédiate aux nouveaux participants. Les promoteurs restants demandent aux participants d'attendre un an.⁸

⁸ La figure 1.7 exclut le petit nombre de Clients qui utilisent d'autres périodes d'acquisition des droits.



02 Types de régimes habituellement offerts



Capsules de capitalisation

À l’instar d’une garde-robe, les entreprises choisissent des régimes adaptés aux besoins et aux souhaits de leurs employés. Le choix dépend souvent d’un ensemble de facteurs, allant de la taille et du secteur d’activité de l’entreprise à la démographie de la main-d’œuvre. Les RC comprennent de nombreux types de produits différents. Les employeurs peuvent adapter la formule de leur programme afin d’offrir les types de régimes qui répondent le mieux aux besoins de leur organisation. Les exigences réglementaires peuvent également jouer un rôle dans le choix des régimes, certains régimes – comme les RRCD – exigeant des niveaux de conformité supplémentaires.

Les participants aux régimes collectifs souhaitent de plus en plus bénéficier d’options flexibles qui

permettent de concilier les besoins de retraite à long terme et les priorités financières plus immédiates. Les instruments d’épargne flexibles au sein des régimes collectifs, avec une partie des cotisations de l’employé investie dans des CELI, offrent un accès à des fonds avant la retraite, ce qui aide les employés à faire face aux défis économiques actuels tout en renforçant leur sécurité financière.

Les promoteurs des plus importants régimes sont plus susceptibles que ceux des régimes de plus petite taille d’offrir plusieurs choix de produits collectifs.

Le programme **Mes choix flex**, lancé récemment, donne aux participants un accès à des comptes d’épargne supplémentaires qui ne sont pas offerts par leur régime patronal, notamment les CELI, RENE, et REER. Ces produits sont conçus pour compléter les régimes d’entreprise et promouvoir les objectifs d’épargne au-delà de la retraite.

FIG. 2.0 : COMBINAISONS DE PRODUITS LES PLUS COURANTES SELON LE NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants	Combinaison de produits	Pourcentage des régimes
De 1 à 99	REER	57 %
	REER, RPDB	14 %
	RRCD	13 %
	REER, CELI	5 %
	RRCD, REER	3 %
De 100 à 199	REER	19 %
	REER, RPDB	12 %
	RRCD, REER	12 %
	RRCD	10 %
	REER, CELI	10 %
De 200 à 499	RRCD, REER, CELI	11 %
	REER	11 %
	REER, RPDB	10 %
	RRCD, REER	9 %
	RRCD	8 %
De 500 à 999	RRCD, REER, CELI, RENE	15 %
	RRCD, REER, CELI	15 %
	RRCD, REER	10 %
	REER, RPDB, CELI	7 %
	REER, CELI, RENE	6 %
1000 et plus	RRCD, REER, CELI	22 %
	RRCD, REER, CELI, RENE	11 %
	RRCD	8 %
	RRCD, REER	7 %
	RRCD, REER, RENE	5 %

FIG. 2.1 : TYPES DE PRODUITS GÉNÉRALEMENT OFFERTS SELON LA TAILLE DE L'ACTIF

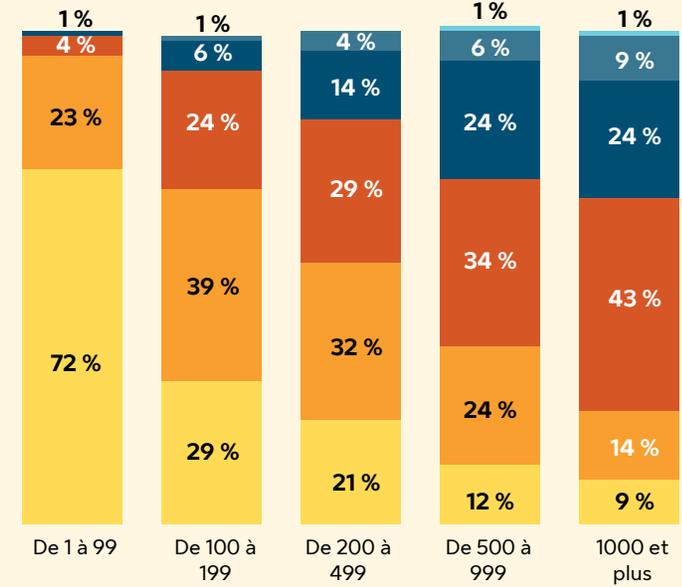
Produit	Moins de 2 M\$	2 M\$ à 5 M\$	5 M\$ à 10 M\$	10 M\$ à 25 M\$	25 M\$ à 50 M\$	50 M\$ à 100 M\$	100 M\$ et plus
RRCD	13 %	42 %	48 %	51 %	65 %	65 %	80 %
RPDB	17 %	20 %	21 %	24 %	29 %	27 %	25 %
RPEB	<1 %	1 %	3 %	2 %	6 %	3 %	12 %
RENE	1 %	8 %	14 %	24 %	38 %	46 %	45 %
REER	86 %	73 %	80 %	87 %	87 %	94 %	90 %
CELI	7 %	22 %	33 %	46 %	56 %	70 %	71 %

La prédominance des régimes de plus petite taille utilisant un REER collectif reflète la nécessité d'alléger les charges réglementaires pour de nombreux employeurs de plus petite taille. Les régimes plus importants disposent souvent des ressources nécessaires pour proposer des programmes plus complexes comprenant plusieurs produits, y compris des régimes de retraite.

De nombreux employeurs de plus grande taille ont des lieux de travail complexes qui nécessitent des programmes de retraite plus complexes. Bien que les organisations de toutes tailles puissent avoir différentes catégories d'emplois ou opérer dans différents secteurs, les grandes organisations disposent généralement de plus de ressources et peuvent ainsi offrir un plus large éventail d'options de retraite. Elles peuvent élaborer des régimes compétitifs pour différents secteurs d'activité, tout en répondant aux divers besoins d'épargne d'un grand nombre d'employés.

Les régimes de plus grande taille peuvent offrir une plus grande souplesse à leurs participants grâce à ces offres élargies. Les fusions et acquisitions peuvent également conduire certaines organisations à hériter de régimes présentant des caractéristiques différentes pour certaines divisions, ce qui accroît encore la complexité de leurs programmes de retraite.

FIG. 2.2 : NOMBRE DE TYPES DE PRODUITS SELON LE NOMBRE DE PARTICIPANTS



Nombre de types de produits offerts

- 1 type de produit
- 2 types de produit
- 3 types de produit
- 4 types de produit
- 5 types de produit
- 6 types de produit

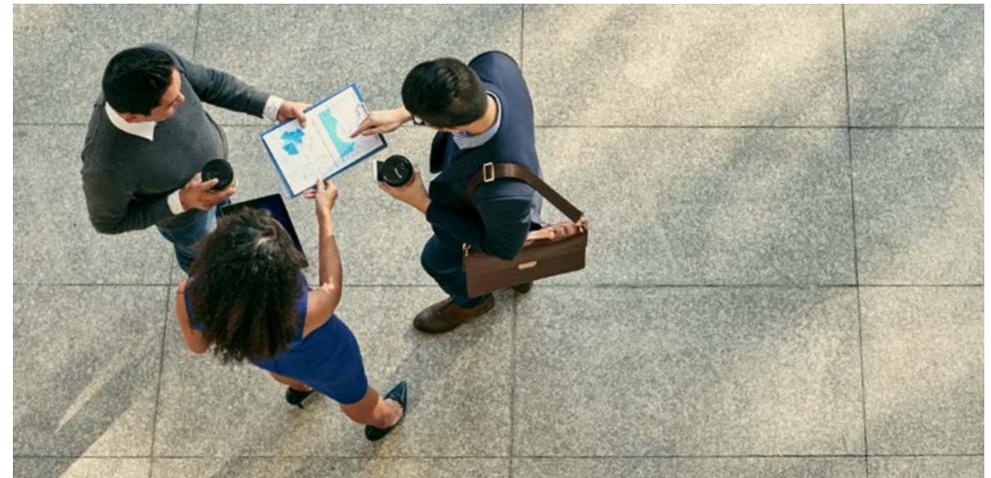
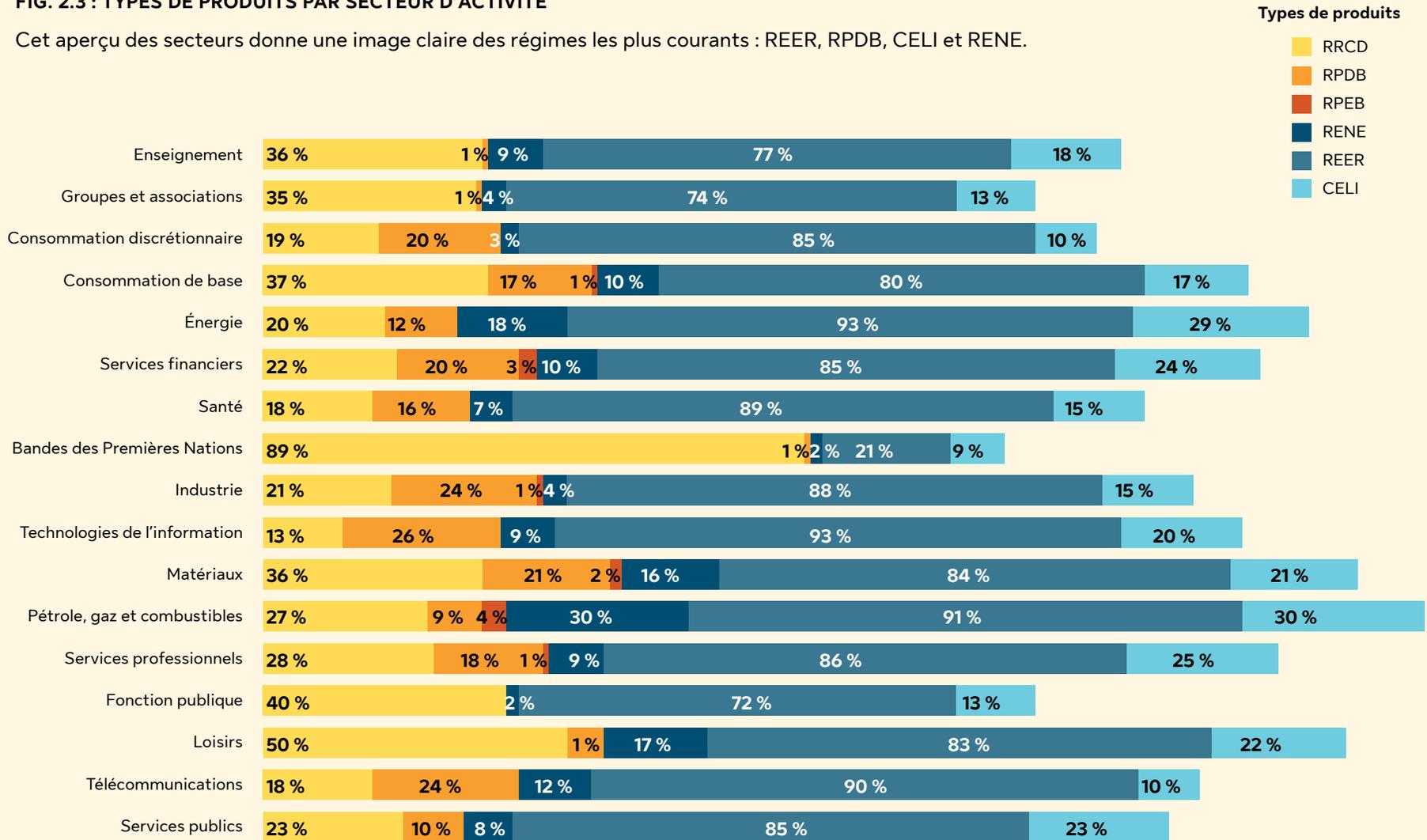


FIG. 2.3 : TYPES DE PRODUITS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Cet aperçu des secteurs donne une image claire des régimes les plus courants : REER, RPDB, CELI et RENE.



A photograph of two coffee cups on a white table. The cup on the left is dark brown, and the cup on the right is white. Both are filled with coffee. The background consists of vertical wooden slats. The scene is lit from the left, creating shadows on the table.

03 Taux de participation des employés



La participation est facultative dans environ la moitié des RC, ce qui signifie que de nombreux salariés doivent choisir activement d'adhérer au régime de leur employeur.

En 2023, le taux de participation aux régimes facultatifs s'élevait à 73 %. Ce chiffre a légèrement diminué pour atteindre 71 % en 2025. Toutefois, le niveau de participation aux régimes facultatifs est demeuré relativement stable depuis dix ans.

FIG. 3.0 : TAUX DE PARTICIPATION SELON LE NOMBRE DE PARTICIPANTS





04 Placements

Depuis deux ans, nous assistons à un fort rebondissement après la « double chute » des actions et des obligations en 2022.

Les actions ont affiché des rendements élevés en 2023 et 2024. En 2024, les actions mondiales (indice MSCI World) ont affiché une croissance de 29 %, tandis que les actions américaines (indice

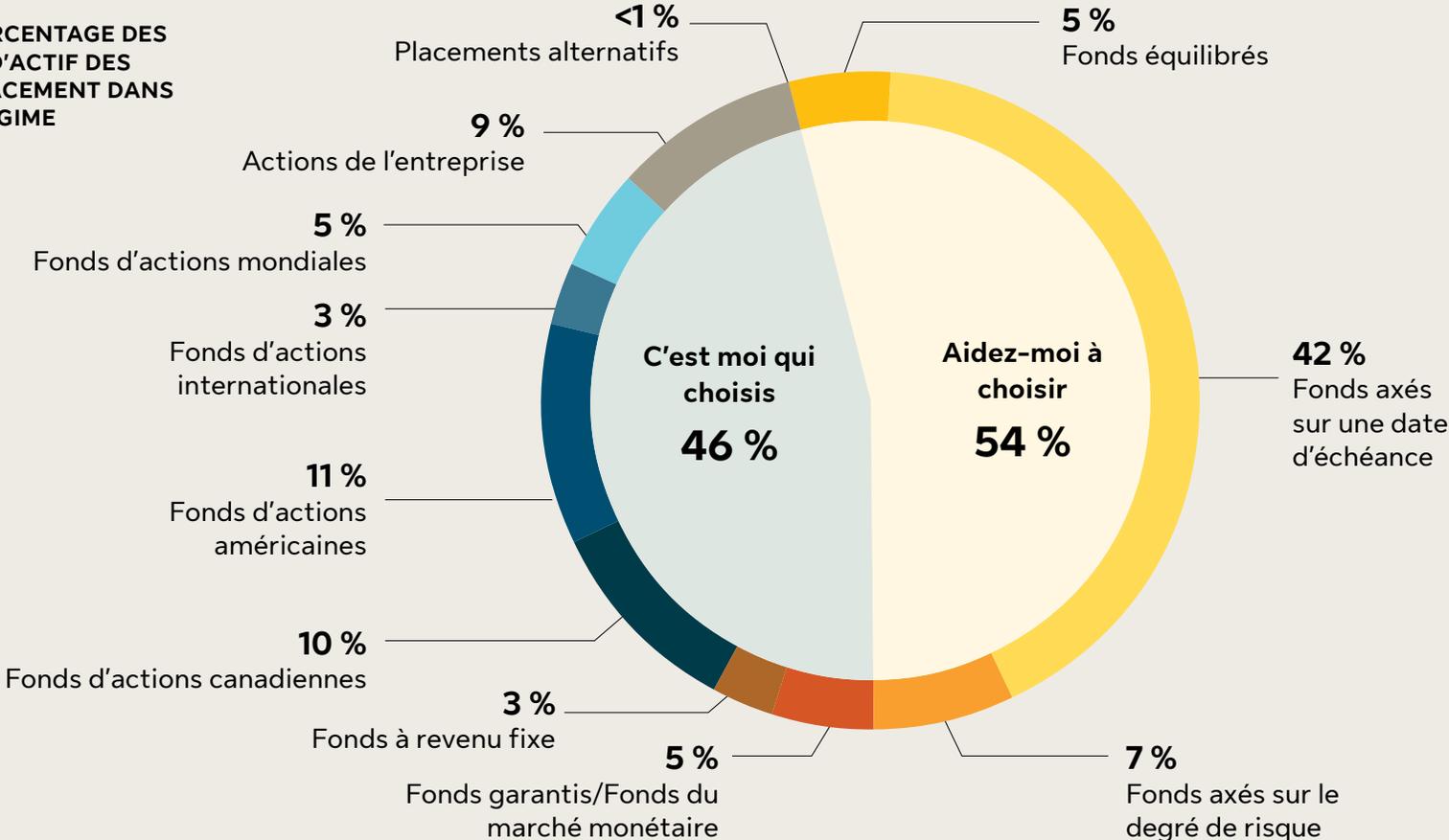
S&P 500) ont progressé de plus de 36 % et les actions canadiennes (indice composite S&P/TSX) de 21 %. Les rendements obligataires ont également été positifs au cours des deux années, avec un rendement annuel total de 6,7 % en 2023 et de 4,2 % en 2024 pour l'indice obligataire universel FTSE Canada.⁹

Les banques centrales ont pris soin de trouver le juste équilibre entre la nécessité de contrôler l'inflation et les risques de ralentissement de l'activité économique. La Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine ont réduit leurs taux d'intérêt

en 2024, avec des réductions plus importantes au Canada. Toutefois, les perspectives économiques mondiales demeurent incertaines en raison des tensions géopolitiques et d'une croissance atone.

⁹ Source des données de l'indice : Divers fournisseurs, dont MSCI, FTSE, S&P, BMO, Russell, JP Morgan. Les fournisseurs d'indices ne donnent aucune garantie ou représentation expresse ou implicite et n'assument aucune responsabilité en ce qui concerne les données contenues dans le présent document. Les données de l'indice ne peuvent être redistribuées ou utilisées comme base pour d'autres indices ou titres de produits financiers. Le présent rapport n'a pas été approuvé, examiné ou produit par les fournisseurs d'indices. La Sun Life ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exhaustivité, à la fiabilité et à l'exactitude des données de l'indice. Toute action entreprise sur la base des données de l'indice est strictement à vos risques et périls.

FIG. 4.0 : POURCENTAGE DES CATÉGORIES D'ACTIF DES FONDS DE PLACEMENT DANS L'ACTIF DU RÉGIME



La date de la retraite

Les fonds axés sur une date d'échéance demeurent populaires auprès des promoteurs de régime et des participants. En 2018, ces options représentaient 29 % de l'actif total. En 2024, ce chiffre a atteint **42 % de l'actif total** et représentait **52 % des cotisations des participants du régime**.

Si la volatilité et l'incertitude des marchés se poursuivent en 2025 et au-delà, les avantages des fonds axés sur une date d'échéance continueront d'être démontrés. L'avenir des turbulences du commerce international n'est pas connu, et les impacts varieront selon les marchés mondiaux. Grâce à leur diversification intégrée entre les différentes catégories d'actifs et les différentes zones géographiques, les fonds axés sur une date d'échéance permettent de se prémunir contre les chocs économiques de grande ampleur dans un secteur ou une zone géographique. En outre, grâce à leur trajectoire progressive, les participants au régime réduisent graduellement leur exposition aux actifs plus risqués à mesure qu'ils approchent de leur date de départ à la retraite, ce qui les protège contre d'éventuelles pertes importantes.

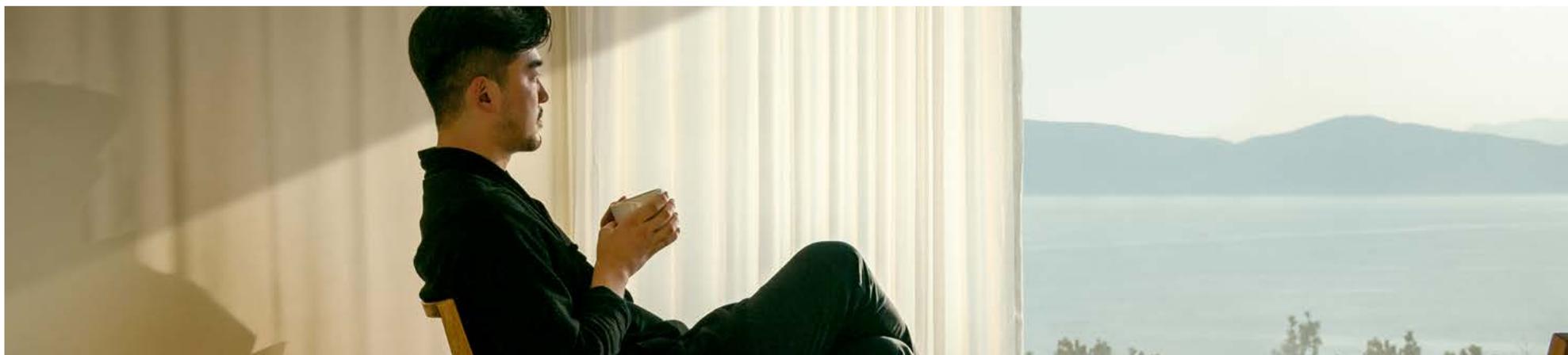
La simplicité des fonds axés sur une date d'échéance est également intéressante en période d'instabilité économique, lorsque les émotions peuvent faire obstacle à une prise de décision prudente en matière de placement. Ces fonds permettent aux participants de laisser les décisions de répartition de l'actif à des gestionnaires professionnels qui possèdent l'expertise et l'expérience nécessaires pour gérer des marchés difficiles.

Diversifier grâce aux placements alternatifs

Les gestionnaires de fonds axés sur une date d'échéance ajoutent davantage de placements alternatifs afin de diversifier leurs portefeuilles, augmenter les rendements et se protéger contre les risques, telles l'inflation, la volatilité et les fluctuations des taux d'intérêt.

Les gestionnaires des fonds axés sur une date d'échéance diversifient leurs portefeuilles en y ajoutant des placements alternatifs comme les biens réels et la dette privée afin d'améliorer les rendements et d'atténuer les risques liés à l'inflation, à la volatilité et aux taux d'intérêt. Les participants bénéficient de cette diversification, surtout lors de périodes de turbulence des marchés.

Alors que certains participants considèrent les fonds axés sur une date d'échéance comme une option « sans soucis », les promoteurs de régime, quant à eux, doivent passer en revue ces régimes tous les deux ou trois ans. Les fonds axés sur une date d'échéance sont le choix par défaut de 81 % des promoteurs de régime (fig. 4.12). La ligne directrice n° 3 de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR) explique l'importance du choix de l'option par défaut.





Lors de la mise en place de l'option de placement par défaut, il faut tenir compte de ce qui suit :

- L'objectif du régime et les résultats visés pour les participants;
- Le niveau de risque;
- Les données démographiques et le comportement des participants;
- La diversification;
- La liquidité.

Compte tenu du nombre croissant d'options sur le marché et des améliorations constantes apportées aux fonds existants, il demeure prudent pour les promoteurs de régimes d'évaluer périodiquement les options par défaut qu'ils ont sélectionnées pour leurs régimes et de confirmer qu'elles leur conviennent toujours.

FIG. 4.1 : POURCENTAGE DE RÉGIMES OFFRANT DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ACTIF, SELON L'ACTIF TOTAL DU RÉGIME

Catégorie d'actif	Moins de 2 M\$	2 M\$ à 5 M\$	5 M\$ à 10 M\$	10 M\$ à 25 M\$	25 M\$ à 50 M\$	50 M\$ à 100 M\$	100 M\$ et plus
Fonds axés sur une date d'échéance	70 %	71 %	82 %	88 %	95 %	95 %	91 %
Fonds axés sur le degré de risque	24 %	47 %	45 %	38 %	26 %	20 %	19 %
Fonds équilibrés	27 %	66 %	65 %	61 %	54 %	44 %	38 %
Fonds garantis et du marché monétaire	54 %	90 %	97 %	98 %	99 %	99 %	97 %
Fonds de titres à revenu fixe	41 %	84 %	94 %	98 %	99 %	99 %	97 %
Fonds d'actions canadiennes	59 %	93 %	97 %	99 %	99 %	98 %	97 %
Fonds d'actions américaines	49 %	88 %	93 %	95 %	96 %	92 %	89 %
Fonds d'actions internationales	36 %	79 %	87 %	91 %	93 %	89 %	89 %
Fonds d'actions mondiales	39 %	81 %	83 %	85 %	85 %	85 %	82 %
Placements alternatifs	6 %	19 %	23 %	22 %	19 %	28 %	21 %
Actions de l'entreprise	1 %	2 %	1 %	3 %	4 %	8 %	20 %

FIG. 4.2 : GESTION ACTIVE ET GESTION PASSIVE (RÉGIMES APPUYÉS PAR UN CONSULTANT OU UN CONSEILLER)

Catégorie d'actif	Gestion active seulement	Gestion active et passive	Gestion passive seulement
Fonds axés sur une date d'échéance	67 %	1 %	32 %
Fonds axés sur le degré de risque	85 %	4 %	11 %
Fonds équilibrés	87 %	11 %	1 %
Fonds garantis et du marché monétaire	69 %	25 %	7 %
Fonds de titres à revenu fixe	31 %	48 %	21 %
Fonds d'actions canadiennes	56 %	40 %	4 %
Fonds d'actions américaines	14 %	46 %	40 %
Fonds d'actions internationales	36 %	41 %	22 %
Fonds d'actions mondiales	69 %	25 %	7 %
Placements alternatifs	100 %	–	–

Conformément aux données des rapports précédents, presque tous les régimes ayant un actif de plus de 2 millions de dollars offrent au moins un fonds d’actions étrangères autonome dans leur gamme. Une majorité des régimes offrent une combinaison de fonds d’actions mondiales, internationales et américaines. Les fonds internationaux investissent dans des actions à l’extérieur de l’Amérique du Nord. Les fonds d’actions mondiales investissent dans des actions de partout dans le monde, y compris l’Amérique du Nord. Les fonds d’actions internationales et mondiales peuvent également inclure des placements sur les marchés émergents.

Facteurs du marché ayant une incidence sur les fonds mondiaux gérés activement

Ces derniers temps, les gestionnaires d’actions mondiales qui pratiquent la gestion active ont souvent sous-performé les indices de référence. Cela s’explique par la forte pondération des « sept magnifiques » dans les principaux indices : Microsoft, Apple, NVIDIA, Amazon, Meta, Alphabet et Tesla représentent plus de 20 % de l’indice MSCI World et 30 % de l’indice S&P 500. Ces sept valeurs ont généré des rendements supérieurs à ceux de toutes les autres valeurs du S&P 500 réunies.

Les gestionnaires qui pratiquent la gestion active privilégient les rendements ajustés au risque, ce qui les amène souvent à limiter leurs placements dans les sociétés volatiles à méga-capitalisation, qui faussent les indices de référence et les mesures d’évaluation.

La volatilité observée jusqu’à présent en 2025 a mis en évidence la leçon suivante : de nombreuses actions des « sept magnifiques » ont vu leur prix fluctuer de 20 % en une seule semaine.

Nous continuons d’encourager les promoteurs de régime à procéder à une surveillance et à une évaluation continues des gestionnaires. Pour en savoir plus, consultez notre récent rapport Dossier de réflexion – [Le rendement moins élevé de notre gestionnaire d’actions mondiales doit-il nous inquiéter?](#)

FIG. 4.3 : FONDS D’ACTIONS ÉTRANGÈRES (ACTIONS AMÉRICAINES, INTERNATIONALES ET MONDIALES) OFFERTS SELON L’ACTIF TOTAL DU RÉGIME

Catégorie d’actif	Moins de 2 M\$	2 M\$ à 5 M\$	5 M\$ à 10 M\$	10 M\$ à 25 M\$	25 M\$ à 50 M\$	50 M\$ à 100 M\$	100 M\$ et plus
Actions mondiales, internationales et américaines	23 %	67 %	75 %	77 %	78 %	77 %	74 %
Actions américaines et internationales	11 %	11 %	12 %	14 %	15 %	13 %	15 %
Actions américaines et mondiales	8 %	8 %	5 %	4 %	3 %	2 %	<1 %
Actions mondiales seulement	6 %	5 %	4 %	4 %	3 %	6 %	7 %



FIG. 4.4 : RÉPARTITION DES PLACEMENTS DES PARTICIPANTS (COTISATIONS)

Catégorie d'actif	2024	2022	% de changement
Fonds axés sur une date d'échéance	52 %	47 %	+5 %
Fonds axés sur le degré de risque	7 %	7 %	–
Fonds équilibrés	4 %	4 %	–
Fonds garantis et du marché monétaire	5 %	5 %	–
Fonds de titres à revenu fixe	3 %	4 %	-1 %
Fonds d'actions canadiennes	6 %	8 %	-2 %
Fonds d'actions américaines	8 %	7 %	+1 %
Fonds d'actions internationales	2 %	3 %	-1 %
Fonds d'actions mondiales	3 %	4 %	-1 %
Placements alternatifs	<1 %	<1 %	–
Actions de l'entreprise	10 %	11 %	-1 %

Depuis dix ans, on assiste à un recul rapide des cotisations à des fonds comportant une seule catégorie d'actif, au profit de fonds axés sur une date d'échéance. Cette évolution s'est poursuivie au cours des deux dernières années, mais à un rythme plus lent, étant donné que de nombreux participants avaient déjà opté pour cette solution les années précédentes.

FIG. 4.5 : RÉPARTITION DES PLACEMENTS DES PARTICIPANTS (SOLDES DE COMPTE)

Catégorie d'actif	2024	2018	% de changement
Fonds axés sur une date d'échéance	42 %	34 %	+8 %
Fonds axés sur le degré de risque	7 %	8 %	-1 %
Fonds équilibrés	5 %	8 %	-3 %
Fonds garantis et du marché monétaire	5 %	4 %	+1 %
Fonds de titres à revenu fixe	3 %	5 %	-2 %
Fonds d'actions canadiennes	10 %	10 %	–
Fonds d'actions américaines	11 %	6 %	+5 %
Fonds d'actions internationales	3 %	3 %	–
Fonds d'actions mondiales	5 %	4 %	+1 %
Placements alternatifs	<1 %	<1 %	–
Actions de l'entreprise	9 %	11 %	-2 %

La part des soldes des participants investis dans les fonds axés sur une date d'échéance continue d'augmenter, passant de 34 % en 2018 à 42 % en 2024. Dans un contexte d'incertitude économique en 2025, il s'agit d'un signe positif qui indique que davantage de participants maintiendront le cap en cas de volatilité du marché.

En outre, nous remarquons une augmentation de la part des placements qu'occupent les fonds américains. Ceci reflète principalement l'excellent rendement des titres américains depuis six ans, mais aussi le fait que les participants ont augmenté leurs placements dans cette catégorie d'actif très performante. Cependant, comme nous le verrons plus loin dans le rapport, la réponse à la volatilité du marché porte à croire que cette préférence pour les actions américaines pourrait s'atténuer quelque peu dans les 12 prochains mois.

FIG. 4.6 : PLACEMENTS EN ACTIONS SELON L'ÂGE DES PARTICIPANTS

% de placements en actions	Tranche d'âge						
	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 54 ans	De 55 à 59 ans	De 60 à 64 ans	65 ans et plus
Pas d'actions	1 %	2 %	3 %	4 %	5 %	6 %	10 %
De 1 % à 25 %	<1 %	<1 %	1 %	1 %	2 %	3 %	3 %
De 26 % à 50 %	4 %	4 %	5 %	6 %	14 %	40 %	41 %
De 51 % à 75 %	11 %	13 %	23 %	58 %	54 %	29 %	24 %
De 76 % à 99 %	41 %	67 %	58 %	20 %	15 %	13 %	10 %
100 %	42 %	13 %	11 %	11 %	10 %	10 %	12 %

Le tableau ci-dessus exclut les placements en actions dans les fonds axés sur une date d'échéance et les fonds axés sur le degré de risque. Dans la plupart des groupes d'âge, l'exposition aux actions n'a presque pas changé par rapport à il y a deux ans. Toutefois, le pourcentage de jeunes participants détenant 100 % de leurs actifs sous forme d'actions est plus élevé.

Les jeunes participants ont plus d'années que leurs aînés pour résister à la volatilité des marchés boursiers.

FIG. 4.7 : RECOURS DES PARTICIPANTS AUX TYPES DE FONDS – SELON LA CATÉGORIE D'ACTIF ET LA TRANCHE D'ÂGE¹⁰

Catégorie d'actif	Tranche d'âge						
	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 54 ans	De 55 à 59 ans	De 60 à 64 ans	65 ans et plus
Aidez-moi à choisir							
Fonds axés sur une date d'échéance	62 %	54 %	45 %	39 %	37 %	36 %	33 %
Fonds axés sur le degré de risque	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %	6 %	7 %
Fonds équilibrés	1 %	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %
C'est moi qui choisis							
Fonds axés sur une seule catégorie d'actif	17 %	22 %	24 %	27 %	28 %	28 %	32 %
Combinaison	16 %	19 %	24 %	27 %	28 %	28 %	26 %

Chez les investisseurs dans les fonds axés sur une date d'échéance on note une différence dans la répartition des actions en fonction de l'âge par rapport aux personnes qui investissent dans des produits autogérés. En effet, les participants plus jeunes détiennent davantage d'actions et les participants plus âgés en détiennent moins que leurs homologues investis dans des produits autogérés. Cette tendance peut avoir une incidence sur le rendement des placements, surtout pour les participants plus jeunes, qui pourraient passer à côté de possibilités éventuelles de croissance du marché boursier.

FIG. 4.8A : EXPOSITION DES PARTICIPANTS AU RISQUE SELON L'ÂGE

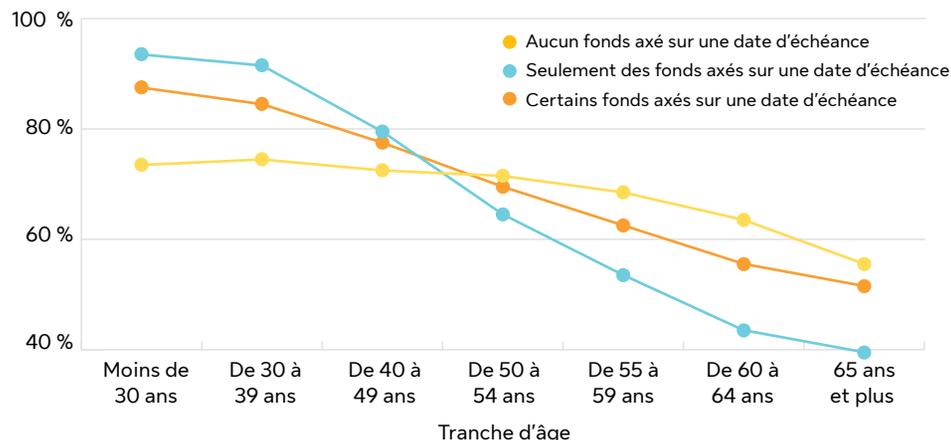


FIG. 4.8B : RENDEMENT DES FONDS AXÉS SUR UNE DATE D'ÉCHÉANCE, POUR L'ANNÉE CIVILE (TAUX DE RENDEMENT PERSONNEL, APRÈS DÉDUCTION DES FRAIS)*

Catégorie	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Placements uniquement dans des fonds axés sur une date d'échéance	12.3 %	5.1 %	7.1 %	9.1 %	-2.2 %	16.7 %	8.8 %	12.7 %	-9.6 %	10.5 %	15.6 %
Aucun placement dans des fonds axés sur une date d'échéance	9.2 %	3.3 %	6.4 %	8.7 %	-3.4 %	13.6 %	7.2 %	14.5 %	-6.0 %	9.9 %	14.3 %
% de changement	+3.1 %	+1.8 %	+0.7 %	+0.4 %	+1.2 %	+3.1 %	+1.6 %	-1.8 %	-3.6 %	+0.6 %	+1.3 %

* La méthode de calcul des taux de rendement personnels a changé à partir de 2023.

Les fonds axés sur une date d'échéance ont affiché de moins bons rendements que les fonds axés sur une seule catégorie d'actif en 2022 en raison de conditions du marché rares, où autant les obligations que les actions ont subi des pertes de plus de 10 % alors que les espèces ont affiché des rendements positifs. Les investisseurs dans les fonds axés sur une seule catégorie d'actif conservent généralement des allocations en espèces plus élevées que les fonds axés sur une date d'échéance, lesquels demeurent investis principalement dans des actions et des titres à revenu fixe.

Les fonds axés sur une date d'échéance offrent des avantages au-delà du simple rendement. Ils offrent des portefeuilles personnalisés qui sont diversifiés, présentent un niveau de risque approprié et proposent une répartition de l'actif qui tient compte du risque sur les plans du marché, de la longévité et de l'inflation grâce à des parcours soigneusement conçus.

10 Fig. 4.7 Définitions des catégories : **Fonds axés sur une date d'échéance** : placement uniquement dans les fonds axés sur une date d'échéance. **Fonds axés sur le degré de risque** : placement uniquement dans les fonds axés sur le degré de risque. **Fonds équilibrés** : placement uniquement dans les fonds équilibrés. **Fonds axés sur une seule catégorie d'actif** : placement dans une seule catégorie qui n'est pas l'une des catégories citées précédemment. **Combinaison** : placement dans plusieurs catégories d'actifs, notamment les fonds axés sur une date d'échéance ou les fonds axés sur le degré de risque.

FIG. 4.9 : POURCENTAGE DE PARTICIPANTS UTILISANT DES FONDS AXÉS SUR UNE DATE D'ÉCHÉANCE

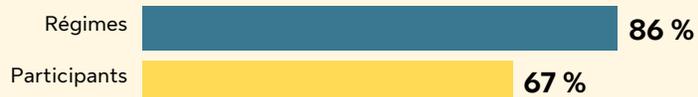


FIG. 4.10 : RÉPARTITION CIBLE DES PARTICIPANTS SELON LEUR ÂGE ET L'ÉCHÉANCE DU FONDS¹¹

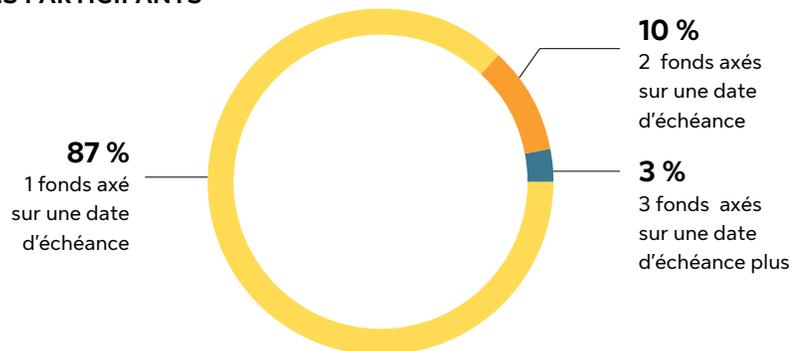
Date d'échéance de fonds axés sur une date d'échéance	Tranche d'âge								
	Moins de 30 ans	De 30 à 34 ans	De 35 à 39 ans	De 40 à 44 ans	De 45 à 49 ans	De 50 à 54 ans	De 55 à 59 ans	De 60 à 64 ans	65 ans et plus
	8 %	9 %	10 %	11 %	11 %	11 %	14 %	48 %	83 %
2025	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %	9 %	73 %	20 %
2030	2 %	2 %	2 %	2 %	4 %	12 %	75 %	17 %	6 %
2035	1 %	1 %	2 %	4 %	11 %	74 %	13 %	3 %	2 %
2040	1 %	2 %	4 %	11 %	75 %	12 %	3 %	2 %	1 %
2045	2 %	4 %	12 %	76 %	11 %	3 %	2 %	1 %	1 %
2050	4 %	13 %	75 %	9 %	2 %	2 %	1 %	1 %	1 %
2055	12 %	75 %	7 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
2060	61 %	5 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	<1 %
2065	18 %	1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
2070	<1 %	<1 %	-	<1 %	<1 %	<1 %	-	-	-

*Les colonnes ne totalisent pas 100 % parce que les participants peuvent détenir plus d'un fonds axé sur une date d'échéance.

L'ombrage du tableau indique que la plupart des participants sont dans la série de fonds axé sur une date d'échéance appropriée à leur âge. Ceci correspond aux rapports précédents.

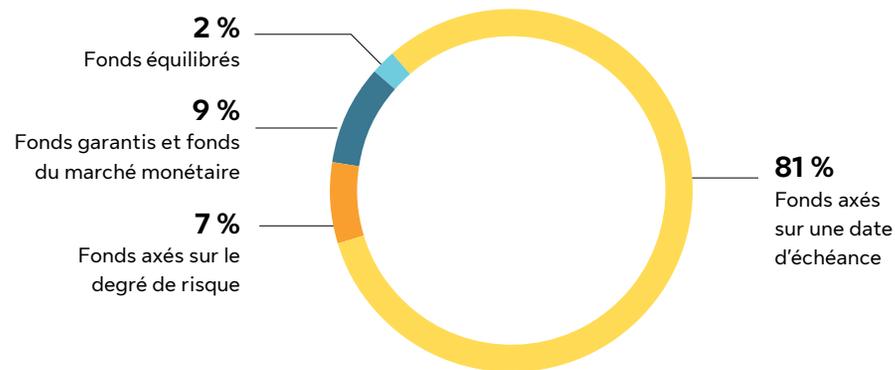
11 L'ombrage du tableau indique que les participants sont dans la série de fonds axé sur une date d'échéance appropriée à leur âge.

FIG. 4.11 : NOMBRE DE FONDS AXÉS SUR UNE DATE D'ÉCHÉANCE DÉTENUS PAR LES PARTICIPANTS



Un faible pourcentage de participants est investi dans plus d'un fonds axé sur une date d'échéance. Dans de nombreux cas, cette situation est justifiée par les fourchettes d'âge des fonds. Les fonds axés sur une date d'échéance ont généralement des fourchettes d'âge par intervalles de 5 ans. Si l'âge prévu de la retraite d'un participant se situe entre ces intervalles, il est raisonnable de détenir les fonds axés sur une date d'échéance de part et d'autre de cet âge.

FIG. 4.12 : OPTION PAR DÉFAUT DE L'EMPLOYEUR



Une majorité de promoteurs ont choisi un fonds axé sur une date d'échéance comme option de placement par défaut, 90 % des régimes ayant un fonds « Aidez-moi à choisir » axé sur plusieurs catégories d'actif comme option par défaut. Il s'agit d'une augmentation importante par rapport à 2023, alors que 74 % des régimes avaient des options axées sur une date d'échéance par défaut. Les fonds du marché monétaire – autrefois l'option standard par défaut – ne le sont plus que pour un faible pourcentage de régimes.

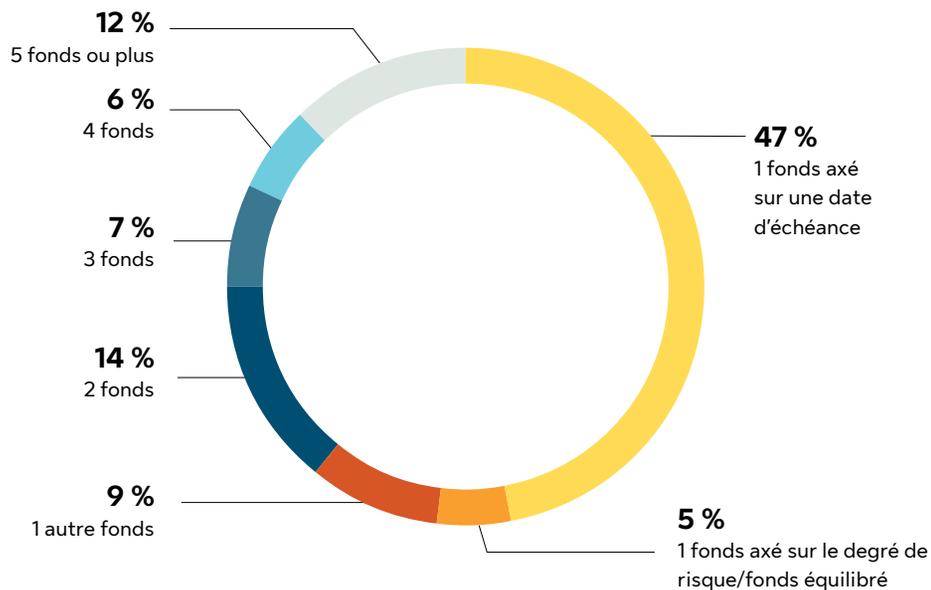
Bien que les fonds axés sur une date d'échéance soient une option appropriée pour la plupart des régimes, la stratégie de placement de l'option par défaut doit être alignée sur l'horizon temporel et l'objectif général du régime.

Par exemple, pour les actifs non enregistrés, les participants doivent être impliqués et en mesure de gérer les répercussions fiscales. Les CELI collectifs pourraient constituer une autre exception, étant donné qu'ils conviennent aux objectifs d'épargne à court terme. Nous encourageons les promoteurs de régime à envisager une option par défaut qui conviendrait comme placements de base d'un participant, et non pas seulement pour la situation où le participant n'a fait aucun choix de placement. Un fonds axé sur une date d'échéance peut tout de même constituer une bonne solution dans ces cas, mais il peut être nécessaire de recalibrer la date d'échéance du fonds pour qu'elle corresponde à la date prévue d'un événement particulier, comme l'achat d'une maison.

FIG. 4.13 : FONDS DE PLACEMENT OFFERTS ET UTILISÉS

Nombre moyen de fonds offerts	Nombre moyen de fonds détenus
11	2

FIG. 4.14 : NOMBRE DE FONDS DÉTENUS PAR LES PARTICIPANTS



Une grande majorité (75 %) des participants ne détiennent qu'une ou deux options de placement. Et plus de la moitié d'entre eux sont investis dans un seul fonds axé sur une date d'échéance ou un fonds axé sur le degré de risque.

FIG. 4.15 : CATÉGORIE D'ACTIF UTILISÉE PAR LES PARTICIPANTS QUI INVESTISSENT DANS UNE SEULE CATÉGORIE D'ACTIF

Catégorie d'actif	Tranche d'âge						
	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 54 ans	De 55 à 59 ans	De 60 à 64 ans	65 ans et plus
Aidez-moi à choisir							
Fonds axés sur une date d'échéance	86 %	83 %	80 %	78 %	75 %	65 %	89 %
Fonds axés sur le degré de risque	6 %	7 %	8 %	8 %	9 %	11 %	5 %
Fonds équilibrés	2 %	3 %	3 %	3 %	4 %	5 %	1 %
C'est moi qui choisis							
Fonds garantis	2 %	2 %	3 %	4 %	6 %	11 %	1 %
Fonds du marché monétaire	1 %	2 %	2 %	3 %	3 %	4 %	1 %
Fonds de titres à revenu fixe	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	1 %	1 %	<1 %
Fonds d'actions canadiennes	<1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	<1 %
Fonds d'actions américaines	3 %	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %	2 %
Fonds d'actions mondiales	<1 %	<1 %	1 %	1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Placements alternatifs	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Fonds d'actions internationales	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %



Le pourcentage de jeunes participants investissant dans des fonds axés sur une date d'échéance continue d'augmenter. Depuis 2022, les augmentations en pourcentage sont les suivantes :

- Participants dans la vingtaine (de 59 % à 66 %)
- Participants dans la trentaine (de 49 % à 55 %)
- Participants dans la quarantaine (de 40 % à 45 %)

Les placements dans les fonds axés sur une date d'échéance ont également augmenté dans les tranches d'âge supérieures, mais de façon plus restreinte.

FIG. 4.16 : RÉPARTITION DE L'ACTIF SELON LA TRANCHE D'ÂGE

Catégorie d'actif	Tranche d'âge						
	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 54 ans	De 55 à 59 ans	De 60 à 64 ans	65 ans et plus
Fonds axés sur une date d'échéance	66 %	55 %	45 %	38 %	36 %	34 %	30 %
Fonds axés sur le degré de risque	6 %	6 %	7 %	7 %	7 %	8 %	9 %
Fonds équilibrés	3 %	3 %	4 %	6 %	7 %	8 %	9 %
Fonds garantis et fonds du marché monétaire	2 %	3 %	3 %	4 %	6 %	7 %	11 %
Fonds de titres à revenu fixe	1 %	2 %	3 %	3 %	4 %	4 %	4 %
Fonds d'actions canadiennes	4 %	6 %	10 %	12 %	13 %	12 %	12 %
Fonds d'actions américaines	9 %	11 %	11 %	12 %	11 %	10 %	9 %
Fonds d'actions internationales	2 %	3 %	3 %	3 %	3 %	2 %	2 %
Fonds d'actions mondiales	2 %	4 %	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %
Placements alternatifs	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Actions de l'entreprise	5 %	7 %	8 %	10 %	10 %	9 %	9 %

FIG. 4.17 : PLACEMENTS GARANTIS, PAR DURÉE OU TYPE

Type de fonds /Durée	Pourcentage
CIQG	52 %
1 an	13 %
2 ans	1 %
3 ans	9 %
5 ans	25 %

En réponse à la situation actuelle, où la courbe de rendement est plate ou parfois inversée, la plupart des participants choisissent des placements garantis à plus court terme. Les placements dans le compte à intérêt quotidien garanti (CIQG) sont passés de 42 % en 2022 à 52 % en 2024.

Les participants continuent d'augmenter leurs cotisations dans les fonds spécialisés, mais à un rythme progressif. Cela comprend des placements dans des fonds axés sur la durabilité ou sur le désinvestissement et des fonds d'actifs réels. Ces offres continuent d'être importantes pour répondre aux divers besoins des participants. À partir de décembre 2024 :

- **Fonds axés sur la durabilité ou sur le désinvestissement** – La Plateforme de placements de base des Régimes collectifs de retraite offre six options de placement thématiques et cinq fonds axés sur la sélection des placements – sans combustibles fossiles. Ensemble, ces onze options représentaient moins de 1 % de l'actif sous gestion. La plupart des promoteurs cherchent à comprendre les pratiques d'incorporation de l'ESG des fonds de placement et des gestionnaires traditionnels. Les solutions de placement des Régimes collectifs de retraite de la Sun Life permettent de recenser les chefs de file en ESG grâce à leur cadre d'évaluation exclusif.
- **Actifs réels** – Plus de 700 régimes uniques détiennent 500 millions \$ en actifs. Notre rapport Dossier de réflexion **Bien réels : Comment les actifs réels peuvent-ils améliorer les résultats pour les participants des régimes de capitalisation** offre plus de détails sur les actifs réels au sein de régimes collectifs.

Fonds charia

Le Fonds charia BlackRock cherche à offrir une croissance du capital à long terme en investissant dans des actions mondiales qui sont conformes aux principes d'investissement islamiques. Il cherche à répliquer fidèlement le rendement global de l'indice MSCI ACWI Islamic. Le fonds est conçu selon les principes de la finance islamique et offre une exposition diversifiée aux marchés boursiers mondiaux.

- 30 millions \$ en actifs;
- Offerts dans plus de 5 000 régimes.



Réaction des participants à la volatilité des marchés

Bien que le rapport se concentre sur les données de la fin de l'année 2024, nous avons noté quelques changements de comportement notables au début de l'année 2025. La volatilité liée aux tarifs douaniers ayant ébranlé les marchés financiers en début d'année, on craint généralement un ralentissement de la croissance économique et des entreprises, non seulement au Canada, mais dans le monde entier.

Les tendances de placement des participants ont évolué de manière significative au cours du premier trimestre, l'incertitude économique ayant entraîné des ajustements de portefeuille. Contrairement aux reculs précédents du marché, nous avons constaté des mouvements importants des positions en actions – en particulier les actions américaines – vers des options plus conservatrices telles que les fonds garantis et les fonds du marché monétaire. Si ce mouvement peut s'inscrire dans le cadre d'un sentiment d'« achat de produits canadiens », il peut également représenter un rééquilibrage des portefeuilles. Certains participants ont peut-être réajusté leur portefeuille après le rendement solide des actions américaines en 2023-2024.

Il est important de noter qu'alors que les participants ajustent la composition de leurs placements, les taux de retrait, eux, restent conformes aux normes historiques, ce qui indique que les participants continuent de faire confiance aux principes de base de la planification de la retraite malgré les inquiétudes à court terme que suscitent les marchés. Les graphiques ci-joints illustrent cette tendance, en montrant les mouvements de fonds des actions vers les options à revenu fixe, et la manière dont ces mouvements s'alignent sur les grandes nouvelles économiques.

La Sun Life surveille les conditions économiques et reconnaît la possibilité d'incertitude en 2025. Consultez notre **Carrefour sur la volatilité** des marchés, où vous trouverez des ressources et des renseignements utiles pendant ces temps économiques mouvementés.



FIG. 4.18A : RÉACTION DES PARTICIPANTS À LA VOLATILITÉ DES MARCHÉS EN 2025

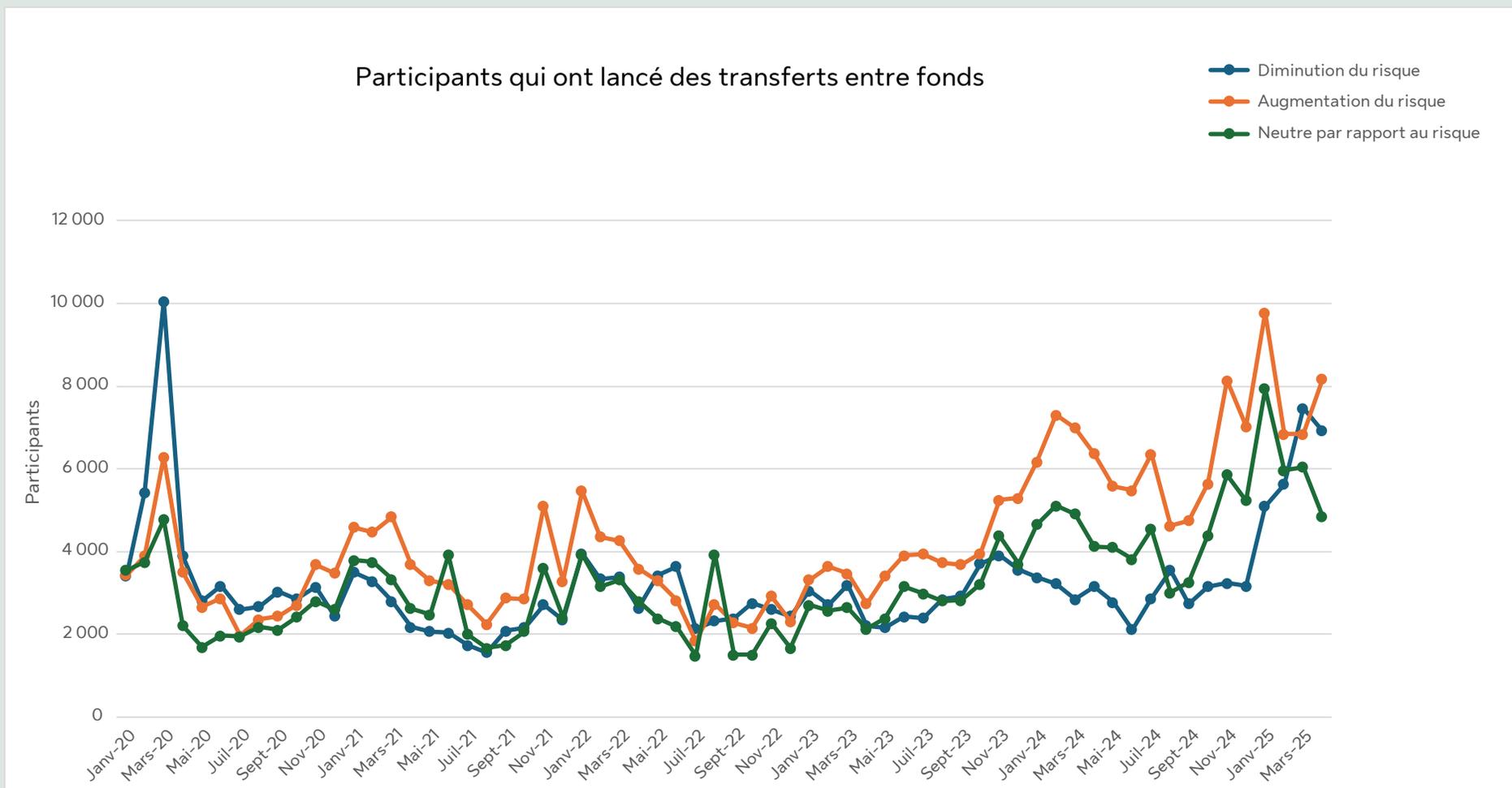
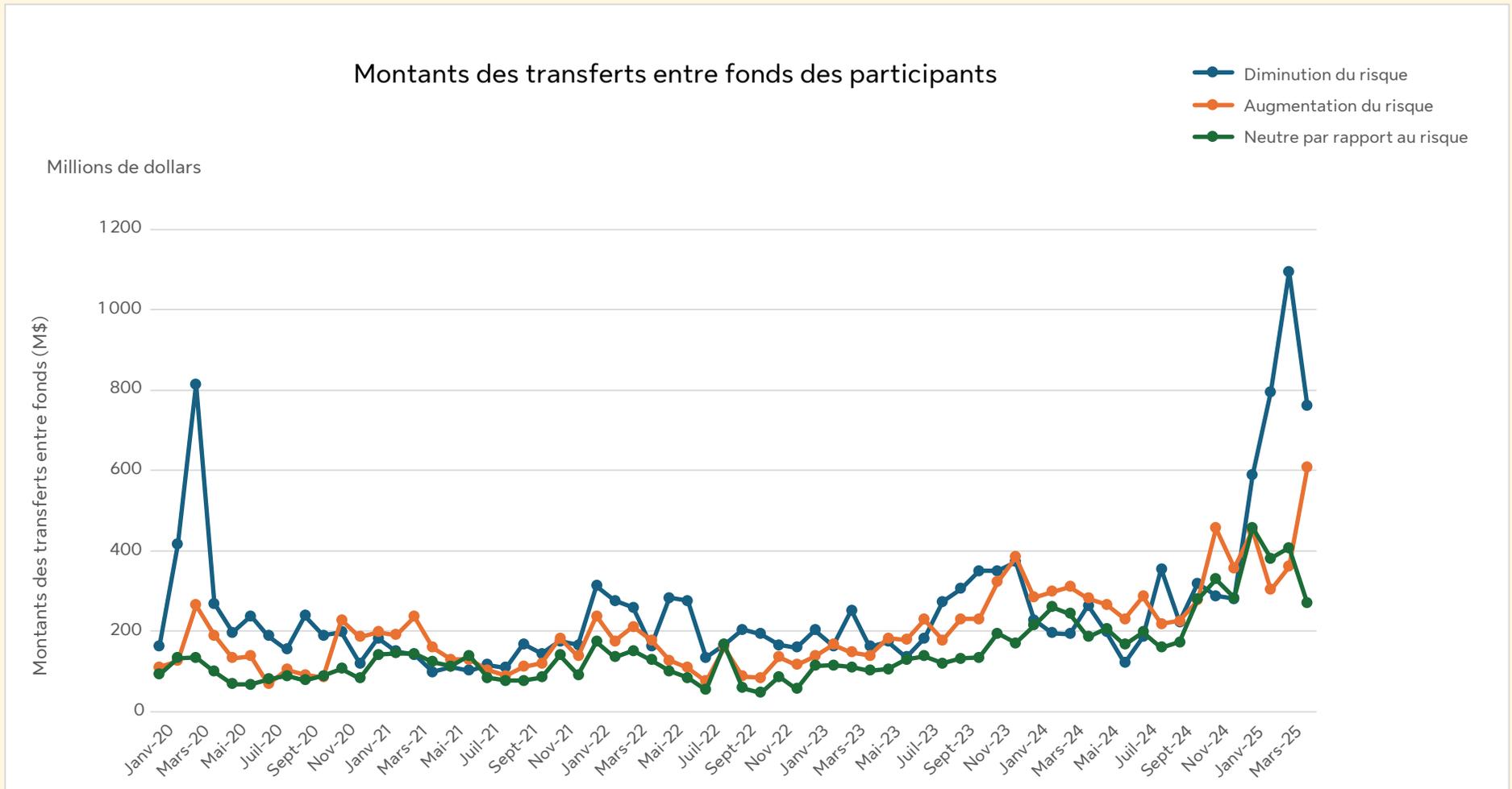


FIG. 4.18B : RÉACTION DES PARTICIPANTS À LA VOLATILITÉ DES MARCHÉS EN 2025





05 Cotisations

Les cotisations des participants et des promoteurs ont augmenté depuis 2023 parallèlement à la croissance des salaires.

Quelle définition du salaire la plupart des promoteurs utilisent-ils dans le calcul des cotisations? Les calculs des cotisations basés uniquement sur la rémunération continuent de croître – une tendance que nous avons notée dans notre dernier rapport. Ceci simplifie les calculs et permet aux promoteurs de limiter les coûts. Cependant, cela peut créer une plus lourde responsabilité pour les participants qui ont un pourcentage élevé de revenu en provenance d'heures supplémentaires, de gratifications ou de commissions de s'assurer qu'ils économisent un montant suffisant pour leur retraite.

FIG. 5.0 : DÉFINITION DU SALAIRE

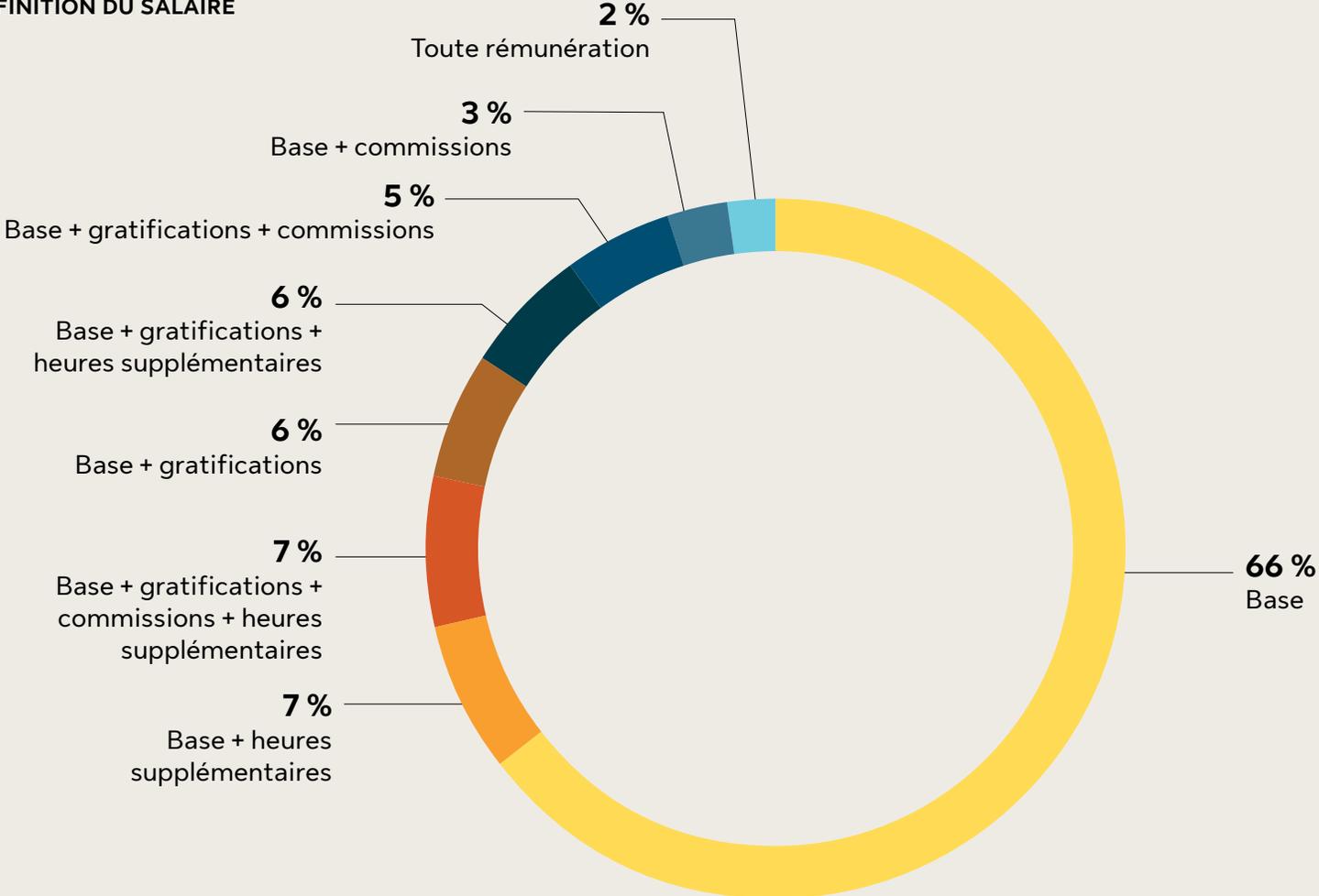
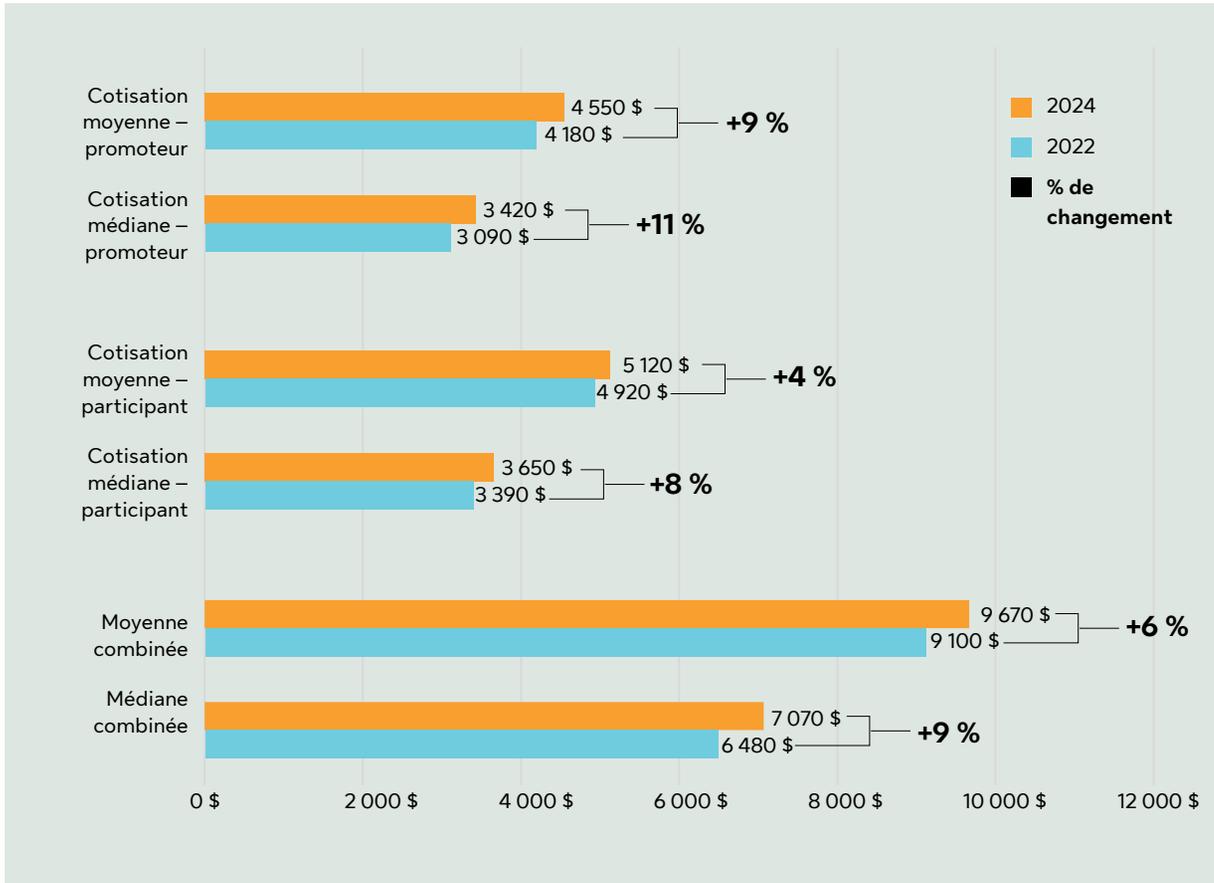


FIG. 5.1 : COTISATIONS ANNUELLES MOYENNES ET MÉDIANES



La croissance des salaires depuis 2022 est importante, et les cotisations de l'employé et de l'employeur ont augmenté en conséquence. Nous le remarquons lorsque nous analysons les cotisations selon l'actif du régime et le nombre de participants.

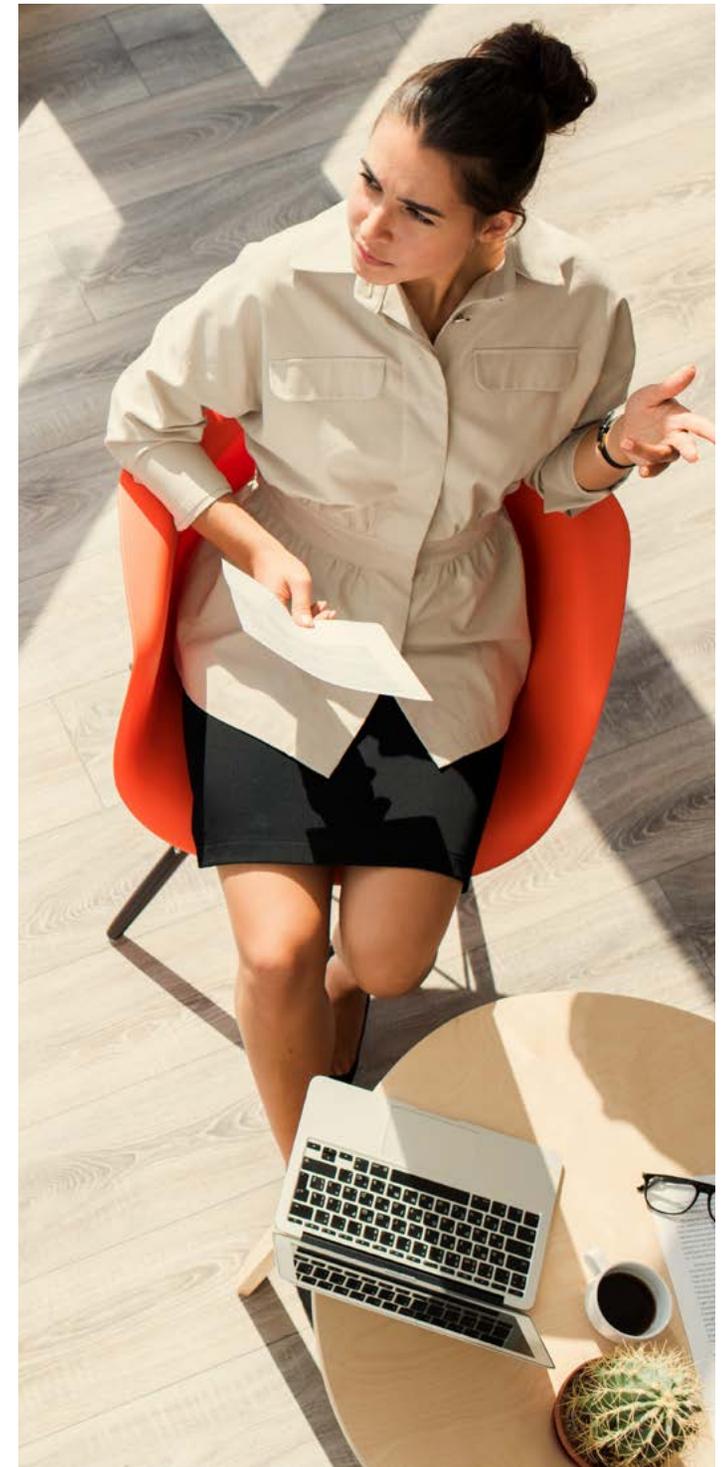


FIG. 5.2 : COTISATIONS SELON L'ACTIF DU RÉGIME

Actif du régime	Cotisation moyenne – participants	Cotisation médiane – participants	Cotisation moyenne – employeurs	Cotisation médiane – employeurs	Cotisation moyenne – total	Cotisation médiane – total
Moins de 2 M\$	3 480 \$	2 270 \$	2 780 \$	1 930 \$	6 240 \$	4 440 \$
De 2 M\$ à 5 M\$	4 190 \$	2 820 \$	3 540 \$	2 570 \$	7 500 \$	5 670 \$
De 5 M\$ à 10 M\$	4 710 \$	3 230 \$	3 960 \$	2 960 \$	8 710 \$	6 720 \$
De 10 M\$ à 25 M\$	4 310 \$	2 940 \$	3 790 \$	2 700 \$	7 970 \$	5 870 \$
De 25 M\$ à 50 M\$	5 430 \$	4 050 \$	4 880 \$	3 750 \$	10 160 \$	8 440 \$
De 50 M\$ à 100 M\$	5 300 \$	3 770 \$	5 150 \$	3 990 \$	10 510 \$	8 900 \$
100 M\$ et plus	5 340 \$	3 910 \$	4 720 \$	3 640 \$	10 770 \$	8 970 \$

FIG. 5.3 : COTISATIONS SELON LE NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants	Cotisation moyenne – participants	Cotisation médiane – participants	Cotisation moyenne – employeurs	Cotisation médiane – employeurs	Cotisation moyenne – total	Cotisation médiane – total
De 1 à 99	4 460 \$	2 970 \$	3 920 \$	2 750 \$	5 720 \$	5 700 \$
De 100 à 199	4 950 \$	3 420 \$	4 210 \$	3 140 \$	6 560 \$	6 600 \$
De 200 à 499	5 140 \$	3 640 \$	4 660 \$	3 430 \$	7 070 \$	7 100 \$
De 500 à 999	5 390 \$	3 980 \$	5 560 \$	4 290 \$	8 260 \$	8 300 \$
1000 et plus	5 160 \$	3 720 \$	4 450 \$	3 410 \$	7 140 \$	7 100 \$

FIG. 5.4A : PROVENANCE DES COTISATIONS SELON LE TYPE DE RÉGIME

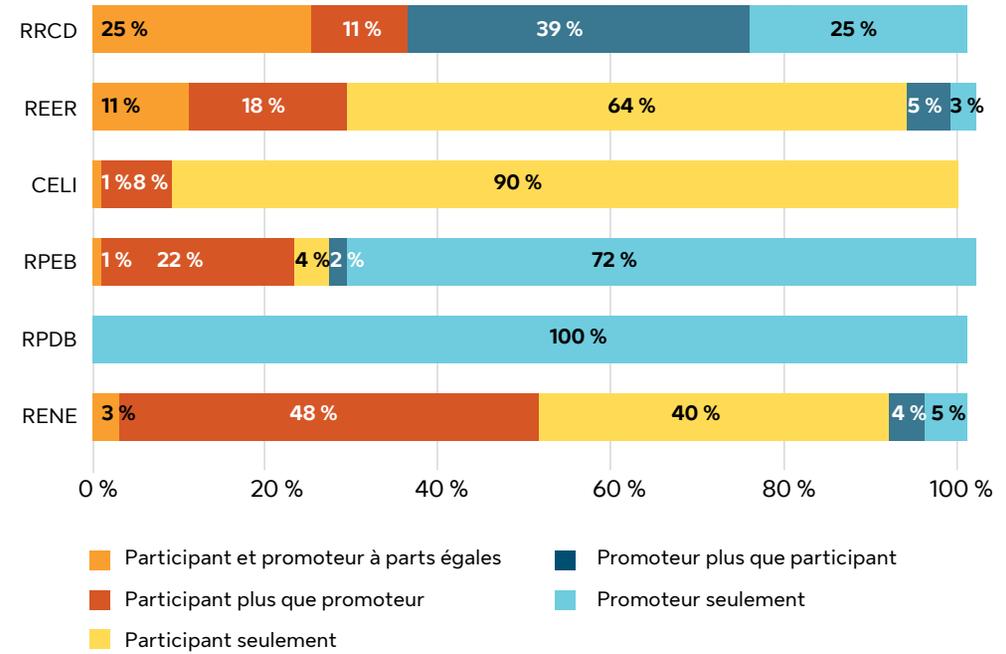


FIG. 5.4B : PROVENANCE DES COTISATIONS SELON LE TYPE DE RÉGIME – RÉPARTITION DES COTISATIONS COMPLÉMENTAIRES

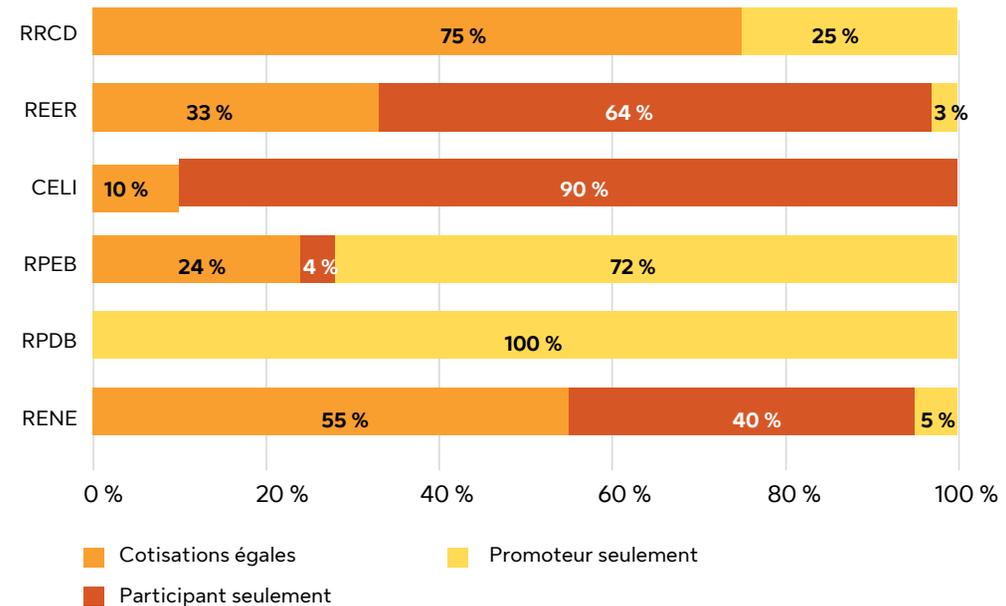
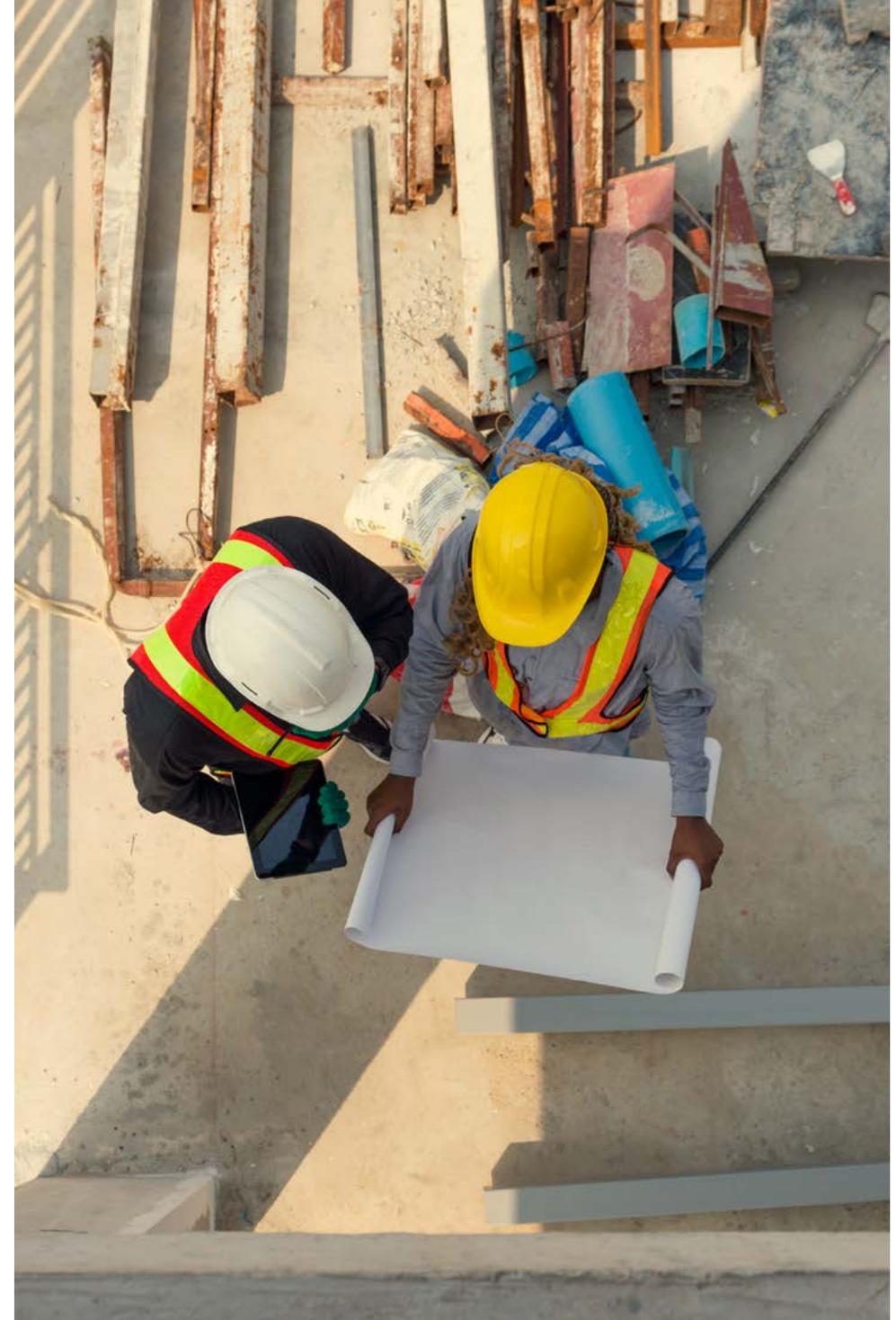


FIG. 5.5 : PROVENANCE DES COTISATIONS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ET LE TYPE DE RÉGIME

Secteur d'activité	Cotisation combinée		Cotisation du promoteur seulement		Cotisation du participant seulement	
	RRCD	REER	RRCD	REER	RRCD	REER
Enseignement	94 %	43 %	6 %	–	–	57 %
Groupes et associations	85 %	70 %	15 %	2 %	–	28 %
Consommation discrétionnaire	88 %	55 %	12 %	2 %	–	43 %
Consommation de base	88 %	47 %	12 %	1 %	–	52 %
Énergie	82 %	73 %	18 %	–	–	27 %
Services financiers	82 %	57 %	18 %	2 %	–	41 %
Bandes des Premières Nations	98 %	–	2 %	–	–	–
Santé	86 %	58 %	14 %	3 %	–	39 %
Industrie	89 %	54 %	11 %	2 %	–	44 %
Technologies de l'information	80 %	57 %	20 %	1 %	–	42 %
Matériaux	82 %	46 %	18 %	1 %	–	53 %
Pétrole, gaz et combustibles	56 %	71 %	44 %	5 %	–	24 %
Services professionnels	93 %	51 %	7 %	3 %	–	46 %
Fonction publique	–	47 %	–	2 %	–	51 %
Loisirs	62 %	46 %	38 %	–	–	54 %
Télécommunications	83 %	44 %	17 %	–	–	56 %
Services publics	93 %	68 %	7 %	3 %	–	29 %



Les cotisations moyennes combinées ont augmenté dans chacune des provinces et territoires de 2022 à 2024, exception faite de la Saskatchewan, où les cotisations combinées ont reculé, de 11 100 \$ à 10 800 \$.

FIG. 5.6 : COTISATIONS MOYENNES COMBINÉES (PROMOTEUR ET PARTICIPANT) SELON LA PROVINCE/LE TERRITOIRE

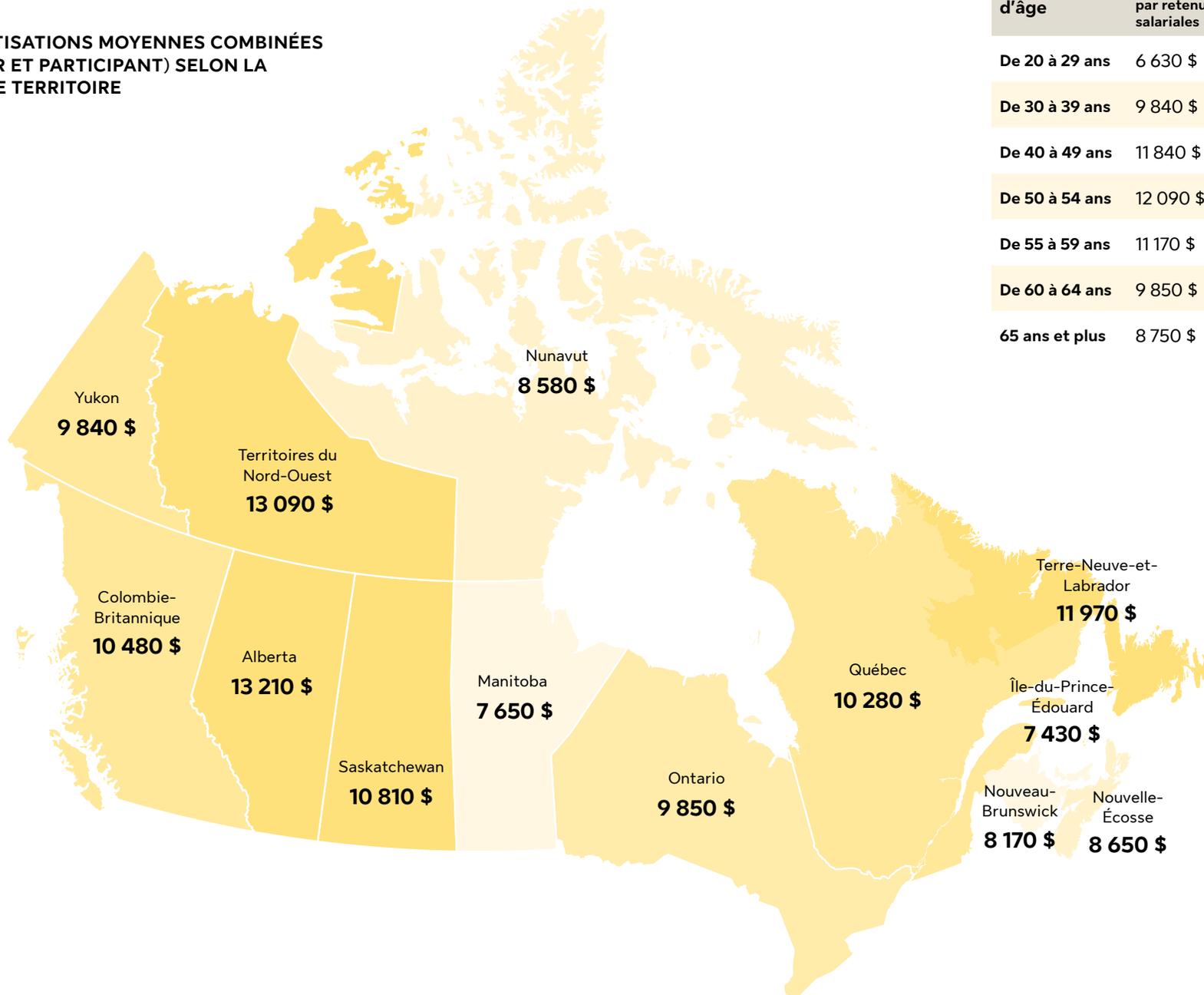
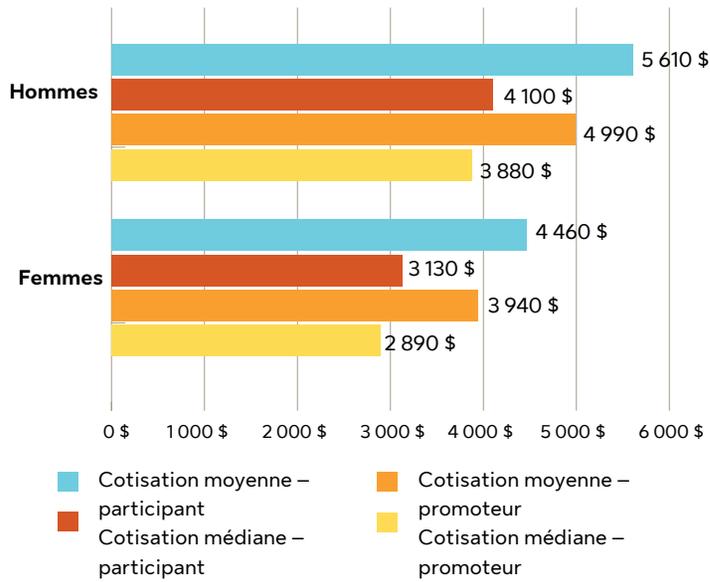


FIG. 5.7 : COTISATIONS COMBINÉES (PROMOTEUR ET PARTICIPANT) SELON LA TRANCHE D'ÂGE

Tranche d'âge	Cotisation moyenne par retenues salariales	Cotisation médiane par retenues salariales
De 20 à 29 ans	6 630 \$	5 100 \$
De 30 à 39 ans	9 840 \$	7 580 \$
De 40 à 49 ans	11 840 \$	8 910 \$
De 50 à 54 ans	12 090 \$	8 920 \$
De 55 à 59 ans	11 170 \$	8 010 \$
De 60 à 64 ans	9 850 \$	6 890 \$
65 ans et plus	8 750 \$	5 830 \$

FIG. 5.8 : COTISATION ANNUELLE SELON LE SEXE ASSIGNÉ À LA NAISSANCE



Nous continuons de constater un écart de cotisations entre les hommes et les femmes (selon le sexe assigné à la naissance). Autant les cotisations de l’employée que celles de l’employeur sont considérablement plus faibles pour les femmes. La cotisation moyenne combinée de l’employeur et de l’employé pour les hommes s’élevait à 10 600 \$ en 2024, alors que pour les femmes, elle se chiffrait à 8 400 \$.

Ceci est dû en partie à l’écart de salaire entre les sexes qui existe depuis longtemps. Au Canada, l’écart du salaire horaire moyen entre les sexes a diminué chez les employés âgés de 25 à 54 ans, mais cet écart existe toujours. Les femmes ont, en moyenne, gagné 88 sous pour chaque dollar gagné par les hommes en 2024, comparé à 81 sous en 1997.¹²

L’écart s’explique aussi sans doute en partie par les catégories d’emploi de nos participants.

¹² [Soulignons la Journée internationale des femmes](#)

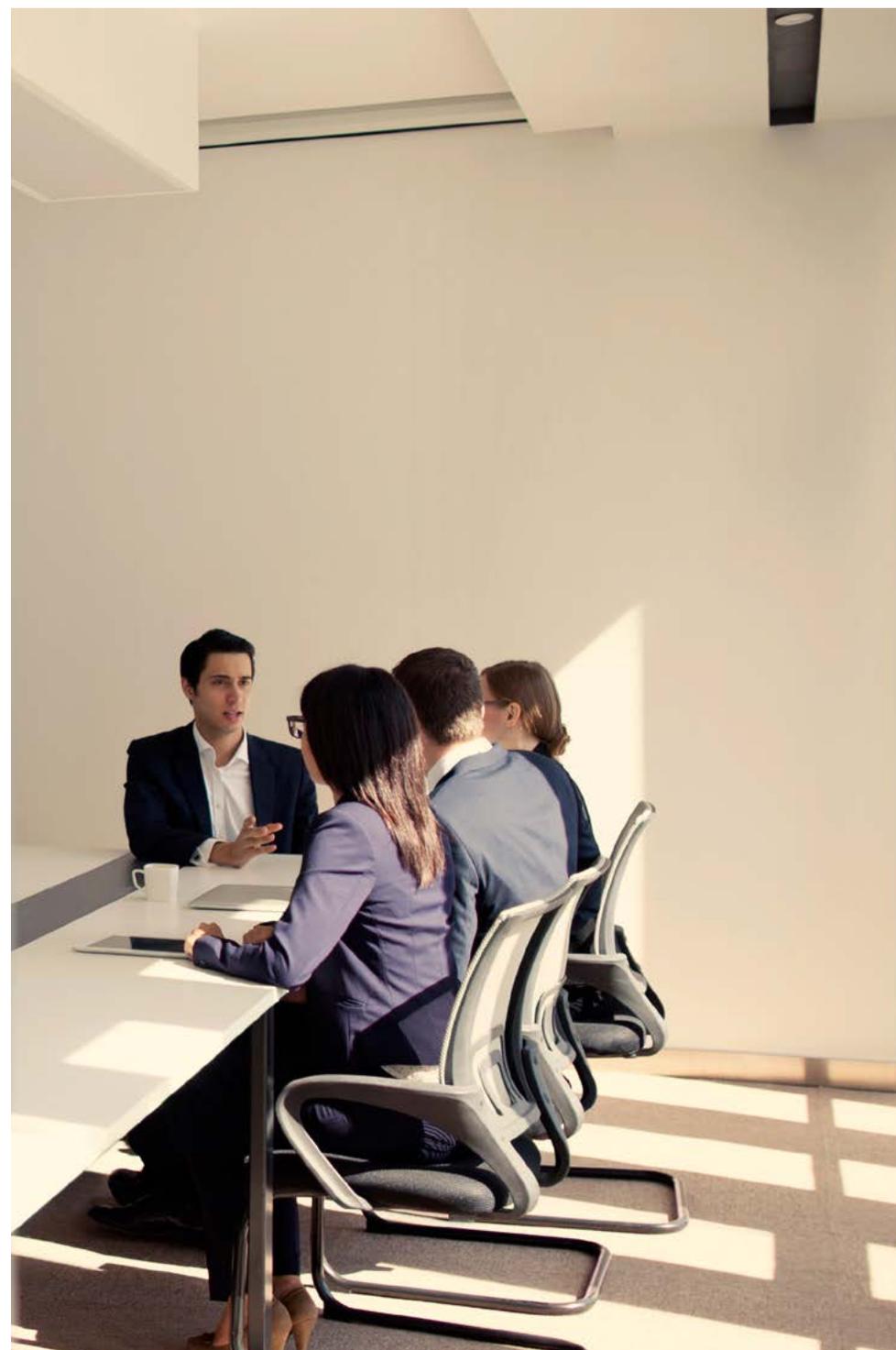


FIG. 5.9 : COTISATIONS SALARIALES MÉDIANES SELON LE TYPE DE RÉGIME ET L'ACTIF DU RÉGIME

Actif du régime	RRCD	RPEB	RENE	REER	CELI
Moins de 2 M\$	2 810 \$	3 830 \$	6 730 \$	3 580 \$	2 710 \$
De 2 M\$ à 5 M\$	3 470 \$	1 910 \$	3 560 \$	4 720 \$	2 370 \$
De 5 M\$ à 10 M\$	3 910 \$	5 500 \$	7 250 \$	5 100 \$	3 530 \$
De 10 M\$ à 25 M\$	3 450 \$	7 960 \$	5 770 \$	4 880 \$	3 250 \$
De 25 M\$ à 50 M\$	4 510 \$	8 360 \$	6 100 \$	6 220 \$	3 290 \$
De 50 M\$ à 100 M\$	4 280 \$	5 970 \$	6 080 \$	6 190 \$	3 640 \$
100 M\$ et plus	4 650 \$	9 440 \$	7 620 \$	5 670 \$	3 250 \$

FIG. 5.10 : COTISATIONS PATRONALES MÉDIANES SELON LE TYPE DE RÉGIME ET L'ACTIF DU RÉGIME

Actif du régime	RRCD	RPEB	RENE	REER	CELI
Moins de 2 M\$	3 100 \$	3 580 \$	5 180 \$	2 850 \$	2 290 \$
De \$2M à 5 M\$	3690 \$	1 060 \$	4 730 \$	3 740 \$	1 600 \$
De 5 M\$ à 10 M\$	4 420 \$	2 750 \$	7 980 \$	3 960 \$	4 060 \$
De 10 M\$ à 25 M\$	4 010 \$	5 580 \$	4 300 \$	3 750 \$	1 730 \$
De 25 M\$ à 50 M\$	5 760 \$	3 830 \$	4 040 \$	3 970 \$	1 620 \$
De 50 M\$ à 100 M\$	5 570 \$	7 300 \$	5 490 \$	5 780 \$	3 080 \$
100 M\$ et plus	6 100 \$	2 650 \$	3 920 \$	3 200 \$	1 330 \$



06 Soldes





Des marchés performants en 2024 se sont traduits par des soldes plus importants

La croissance à la fois des marchés boursiers et des marchés obligataires en 2023 et 2024, ainsi que l'augmentation des salaires et des cotisations, a entraîné une hausse des soldes des participants dans toutes les tranches d'âge.

L'augmentation des soldes entre 2022 et 2024 était plus ou moins stable pour les personnes âgées de 40 à 65 ans et plus, la hausse se situant entre 16 % et 18 %.

L'augmentation était la plus forte chez la cohorte des 20 à 29 ans (21 %) et celle des personnes de moins de 20 ans (107 %). Cette dernière peut afficher une variation importante d'une année sur l'autre en raison du nombre moins important de participants. L'augmentation plus prononcée du solde chez les 20 à 29 ans pourrait s'expliquer par

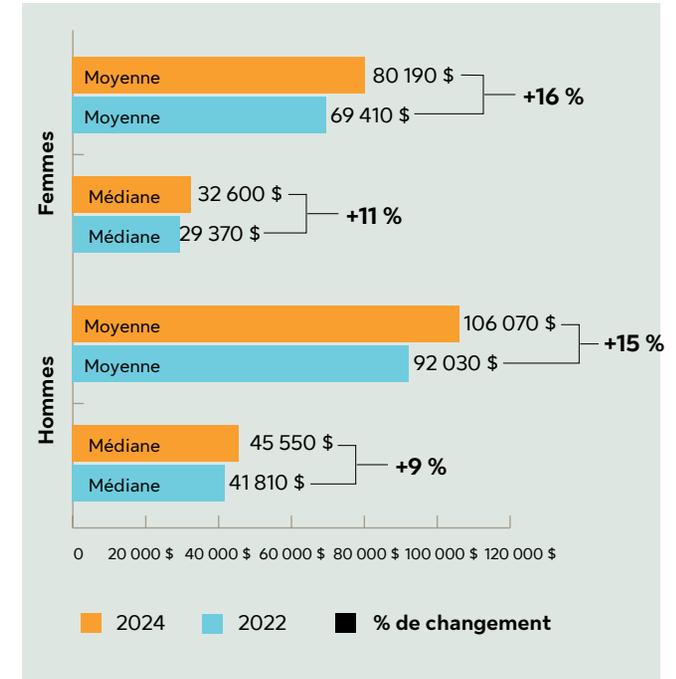
une exposition plus grande aux actions performantes pendant cette période.

FIG. 6.0 : COTISATIONS ET SOLDÉS MOYENS ET MÉDIANS

Tranche d'âge	Solde de compte moyen	Cotisation combinée moyenne	Solde de compte médian	Cotisation combinée médiane
Moins de 20 ans	3 330 \$	1 750 \$	710 \$	410 \$
De 20 à 29 ans	19 010 \$	6 630 \$	11 420 \$	5 100 \$
De 30 à 39 ans	51 580 \$	9 840 \$	26 950 \$	7 580 \$
De 40 à 49 ans	101 780 \$	11 840 \$	50 000 \$	8 910 \$
De 50 à 54 ans	136 480 \$	12 090 \$	69 060 \$	8 920 \$
De 55 à 59 ans	145 470 \$	11 170 \$	74 820 \$	8 010 \$
De 60 à 64 ans	145 340 \$	9 850 \$	74 370 \$	6 890 \$
65 ans et plus	128 150 \$	8 750 \$	57 710 \$	5 830 \$

La cohorte âgée de 30 à 39 ans a vu la plus faible croissance (15 %).

FIG. 6.1 : SOLDÉS MOYENS ET MÉDIAN SELON LE SEXE ASSIGNÉ À LA NAISSANCE



La croissance des soldes se situe à environ 15 % depuis 2022 pour les hommes et pour les femmes.



FIG. 6.2 : SOLDE DE COMPTE MOYEN ET MÉDIAN SELON LE SEXE ASSIGNÉ À LA NAISSANCE ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité	Solde de compte moyen		Solde de compte médian	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Enseignement	147 620 \$	203 050 \$	75 890 \$	120 450 \$
Groupes et associations	50 780 \$	63 740 \$	24 280 \$	27 960 \$
Consommation discrétionnaire	57 700 \$	79 420 \$	22 360 \$	32 220 \$
Consommation de base	61 450 \$	77 950 \$	25 490 \$	33 560 \$
Énergie	78 990 \$	109 540 \$	38 920 \$	45 020 \$
Services financiers	78 850 \$	92 570 \$	32 480 \$	37 890 \$
Bandes des Premières Nations	55 730 \$	52 550 \$	26 360 \$	23 260 \$
Santé	76 810 \$	103 830 \$	31 540 \$	45 800 \$
Industrie	69 060 \$	90 340 \$	27 530 \$	36 230 \$
Technologies de l'information	98 220 \$	125 030 \$	45 920 \$	60 230 \$
Matériaux	99 410 \$	127 750 \$	46 520 \$	64 780 \$
Pétrole, gaz et combustibles	168 700 \$	191 960 \$	101 050 \$	127 420 \$
Services professionnels	95 700 \$	105 440 \$	39 580 \$	44 540 \$
Fonction publique	67 180 \$	82 750 \$	27 410 \$	32 860 \$
Loisirs	113 340 \$	158 190 \$	77 620 \$	108 170 \$
Télécommunications	109 860 \$	156 830 \$	39 780 \$	68 270 \$
Services publics	111 170 \$	157 600 \$	53 740 \$	84 200 \$

FIG. 6.3 : SOLDES DE COMPTE ET COTISATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité	Solde de compte		Cotisation combinée	
	Solde moyen	Solde médian	Cotisation moyenne	Cotisation médiane
Enseignement	158 140 \$	84 610 \$	12 470 \$	10 540 \$
Groupes et associations	46 730 \$	21 290 \$	6 320 \$	4 730 \$
Consommation discrétionnaire	63 050 \$	25 100 \$	6 840 \$	4 640 \$
Consommation de base	56 800 \$	23 960 \$	6 750 \$	4 800 \$
Énergie	90 520 \$	39 940 \$	12 920 \$	10 260 \$
Services financiers	72 440 \$	30 260 \$	8 580 \$	6 740 \$
Bandes des Premières Nations	46 390 \$	20 200 \$	6 570 \$	5 670 \$
Santé	70 550 \$	28 330 \$	9 470 \$	6 040 \$
Industrie	75 040 \$	32 030 \$	8 710 \$	6 630 \$
Technologies de l'information	100 040 \$	47 280 \$	12 230 \$	10 030 \$
Matériaux	102 710 \$	54 170 \$	13 080 \$	11 090 \$
Pétrole, gaz et combustibles	160 340 \$	108 220 \$	19 380 \$	17 260 \$
Services professionnels	83 080 \$	31 810 \$	10 310 \$	7 790 \$
Fonction publique	67 470 \$	24 720 \$	7 150 \$	6 040 \$
Loisirs	120 090 \$	83 160 \$	5 990 \$	4 490 \$
Télécommunications	128 750 \$	58 430 \$	15 710 \$	15 290 \$
Services publics	126 540 \$	84 030 \$	12 490 \$	11 500 \$



07 Régimes d'actionnariat de la société, CELI et régimes facultatifs



Les régimes facultatifs, comme les régimes d'actionnariat de la société et les CELI, sont un excellent moyen d'encourager les membres du personnel à épargner et investir davantage pour l'avenir.

Le recours aux régimes d'actionnariat de la société demeure un moyen populaire d'arrimer les intérêts des membres du personnel avec ceux de l'entreprise

pour laquelle ils travaillent. Parmi les participants ayant accès à un régime d'actionnariat, 70 % y ont participé et ils détiennent 32 % de leurs actifs dans des actions de l'entreprise.

Dans notre offre complémentaire Mes choix flex Sun Life, qui offre aux participants des comptes d'épargne additionnels lorsque ceux-ci ne sont pas offerts par leur régime, nous avons vu une croissance du nombre d'adhésions au régime. Parmi les participants admissibles, 30 % ont démarré une adhésion, et 60 % des nouveaux comptes sont des CELI. En outre, 78 % des participants établissent des cotisations récurrentes dans ces comptes. La valeur de l'augmentation des cotisations facultatives aura une incidence importante pour les participants qui en profitent.

FIG. 7.0 : POURCENTAGE INVESTI EN ACTIONS DE L'ENTREPRISE SELON LE PRODUIT*

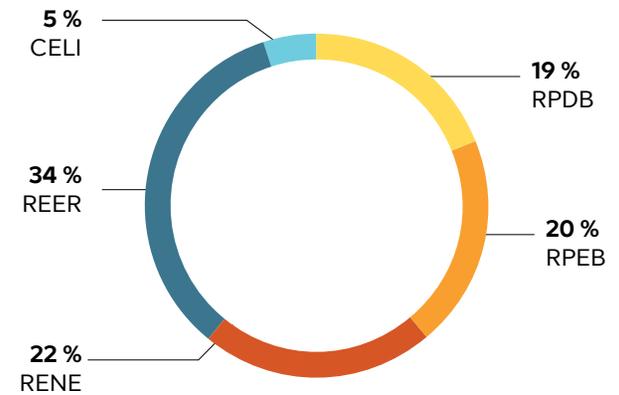


FIG. 7.1 : ADHÉSION DES PARTICIPANTS AUX RÉGIMES D'ACTIONNARIAT ET ACTIFS DÉTENUS DANS CES RÉGIMES*

Participation	Actifs investis en actions de la société
70 %	32 %

FIG. 7.2 : SOLDE DU COMPTE DANS LE RÉGIME D'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ*

Solde moyen	Solde médian
46 220 \$	9 560 \$

*Parmi les participants ayant accès à un régime d'actionnariat de la société.

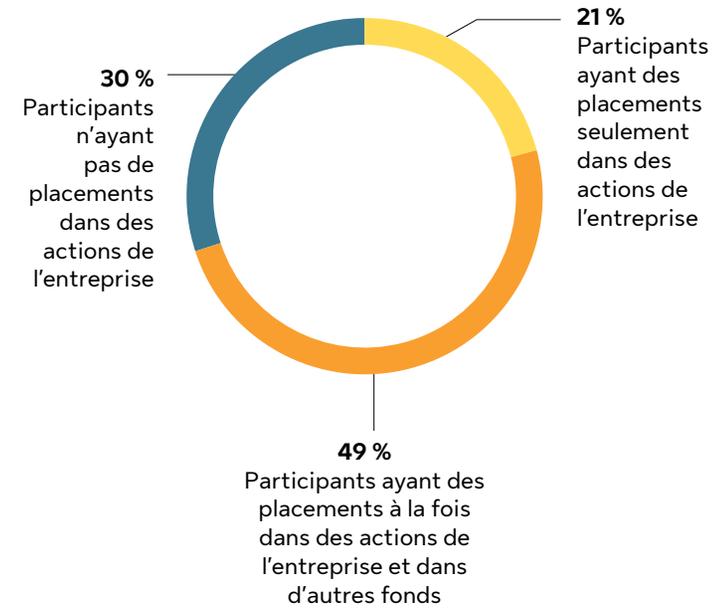
FIG. 7.3 : SOLDE DU COMPTE DANS LE RÉGIME D'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité	Solde moyen	Solde médian
Consommation discrétionnaire	23 080 \$	4 180 \$
Consommation de base	22 100 \$	7 140 \$
Énergie	31 880 \$	15 900 \$
Services financiers	69 000 \$	15 990 \$
Santé	31 390 \$	6 970 \$
Industrie	32 500 \$	8 720 \$
Technologies de l'information	29 020 \$	6 400 \$
Matériaux	27 310 \$	8 170 \$
Pétrole, gaz et combustibles	49 200 \$	14 240 \$
Télécommunications	20 380 \$	6 830 \$

FIG. 7.4 : ADHÉSION DES PARTICIPANTS AU RÉGIME D'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité	Participation	Actif investi dans des actions
Consommation discrétionnaire	89 %	28 %
Consommation de base	30 %	7 %
Énergie	100 %	92 %
Services financiers	97 %	79 %
Santé	32 %	6 %
Industrie	47 %	18 %
Technologies de l'information	74 %	25 %
Matériaux	28 %	5 %
Pétrole, gaz et combustibles	54 %	13 %
Télécommunications	3 %	<1 %

FIG. 7.5 : PLACEMENTS – COMPORTEMENT DES PARTICIPANTS D'UN RÉGIME D'ACTIONNARIAT



Le CELI en tant qu'instrument de placement existe depuis moins de 20 ans. Et son utilisation dans le cadre d'un programme d'épargne collectif augmente chaque année.

Grâce aux gains de placement et aux retraits libres d'impôt, le CELI peut s'avérer un ajout important aux autres régimes d'épargne-retraite à long terme. Cependant, bon nombre de membres du personnel utilisent ces comptes pour économiser en vue d'objectifs à court et à moyen terme. Les retraits sont fréquents; ainsi, une majorité (56 %) des participants qui détiennent un CELI ont un solde de moins de 5 000 \$. Comparons ceci à la moyenne dans tout le pays, qui est d'environ 10 000 \$ pour les personnes âgées de 35 à 55 ans.¹³ Étant donné que les participants investissent dans des comptes à plusieurs institutions financières, les régimes collectifs constituent une part importante de ces investissements.

L'établissement du compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) en 2023 est en partie responsable de la faible croissance des CELI.

Plus tard dans l'année, le CELIAPP fera partie des options des Choix flex de la Sun Life.

FIG. 7.6 : SOLDES DES COMPTES CELI DES PARTICIPANTS

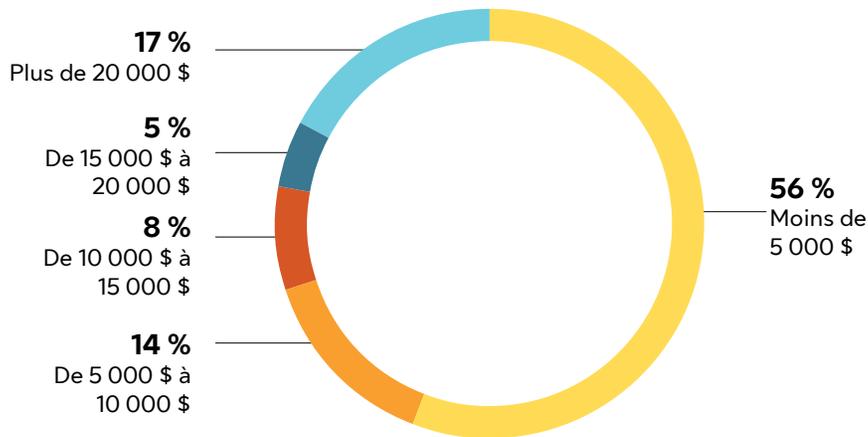


FIG. 7.7 : SOURCE DES COTISATIONS AU CELI

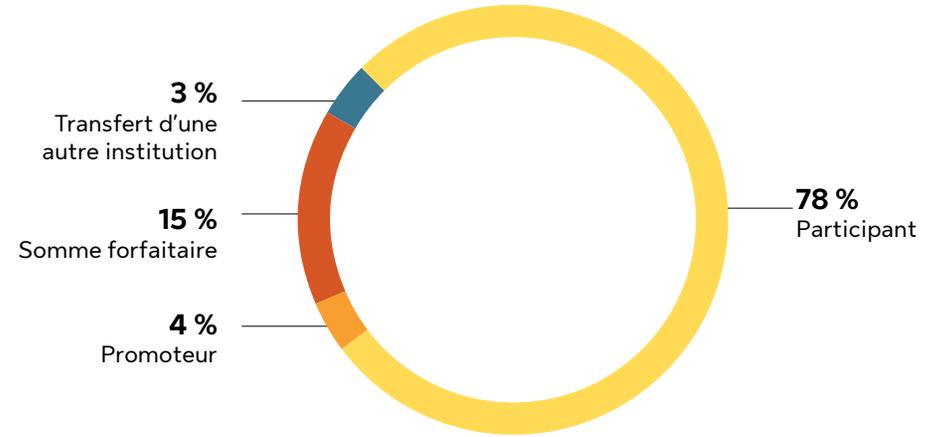


FIG. 7.8 : RETRAITS DES CELI SELON LA TRANCHE D'ÂGE

Tranche d'âge	Pourcentage de participants effectuant un retrait
Moins de 20 ans	11 %
De 20 à 29 ans	21 %
De 30 à 39 ans	26 %
De 40 à 49 ans	30 %
De 50 à 54 ans	28 %
De 55 à 59 ans	28 %
De 60 à 64 ans	25 %
65 ans et plus	21 %

Notre rapport de 2022 faisait état d'un taux élevé de retraits de CELI. À cette époque, dans presque toutes les tranches d'âge, au moins 30 % des participants effectuaient un retrait. Ce rapport portait sur la période du sommet de la pandémie, alors que de nombreuses personnes au pays subissaient un stress financier.

En 2024, un plus faible pourcentage de participants effectuaient des retraits, presque certainement en raison d'une sécurité financière plus stable après la pandémie. Les personnes de 40 à 49 ans avaient le taux de retrait le plus élevé (30 %), un chiffre tout de même en baisse par rapport à celui de 2022, soit 37 %.

¹³ Statistique Canada. Tableau 11-10-0016-01 Actifs et dettes détenus selon le type de famille économique, par groupe d'âge, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement, enquête sur la sécurité financière (x 1 000 000)

FIG. 7.9 : RÈGLES RELATIVES À L'AUTORISATION D'EFFECTUER DES RETRAITS DU RÉGIME

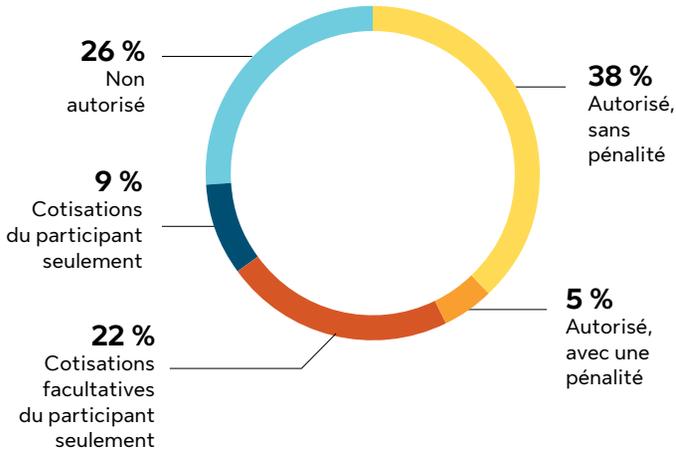


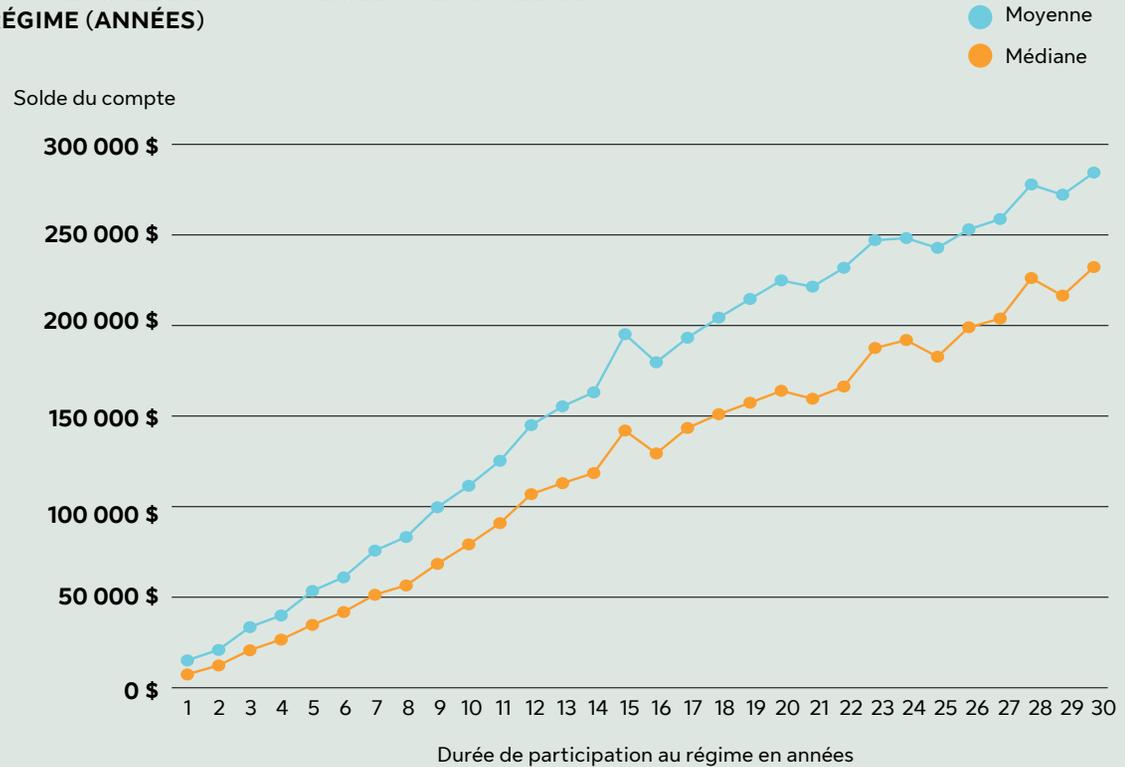
FIG. 7.10 : RETRAITS D'UN REER PAR TRANCHE D'ÂGE

Tranche d'âge	Pourcentage de participants effectuant un retrait
Moins de 20 ans	2 %
De 20 à 29 ans	7 %
De 30 à 39 ans	8 %
De 40 à 49 ans	9 %
De 50 à 54 ans	8 %
De 55 à 59 ans	8 %
De 60 à 64 ans	7 %
65 ans et plus	8 %

FIG. 7.11 : RETRAITS D'UN RÉGIME D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ, PAR TRANCHE D'ÂGE

Tranche d'âge	Pourcentage de participants effectuant un retrait facultatif
Moins de 20 ans	1,9 %
De 20 à 29 ans	1,5 %
De 30 à 39 ans	0,4 %
De 40 à 49 ans	0,2 %

FIG. 7.12 : SOLDE DU COMPTE SELON LA DURÉE DE PARTICIPATION AU RÉGIME (ANNÉES)



Pendant la pandémie, le nombre de personnes effectuant des retraits de leur REER a augmenté pour toutes les tranches d'âge, cette hausse se chiffrant entre 52 % et 191 %. La stabilité financière étant revenue après la pandémie, les retraits des REER sont revenus à leur niveau de 2020.

Les avantages de la participation à long terme au régime

Il existe un grand nombre de variables associées à la participation à un programme d'épargne-retraite collectif, soit des taux de cotisation aux placements, en passant par le choix du compte. Parfois, on oublie de penser à l'avantage qui découle tout simplement du nombre d'années pendant lesquelles on investit

dans le régime et la méthode de la moyenne d'achat lors de périodes d'incertitude. Certes, il y a de nombreuses façons pour un employé de participer au régime de son employeur, mais la participation elle-même est extrêmement rentable au fil du temps. Le graphique qui suit le solde moyen du compte d'un participant ayant participé au régime entre un an et 30 ans est plus ou moins une ligne droite. Il en va de même pour les soldes médians des comptes.

Alors que la plupart des participants auront plusieurs sources de revenus de retraite, leur régime au travail peut jouer un rôle important dans leur sécurité financière à la retraite. Et cela commence par le rôle de l'employeur qui offre un régime – ainsi que la participation continue de l'employé.



08 Décaissement



Le décaissement – le prélèvement du revenu à la retraite – semblerait être un processus simple.

Mais la planification peut s'avérer complexe, avec de nombreux facteurs et de nombreuses options à prendre en compte.

Le décaissement de l'épargne à la retraite présente de nombreux défis auxquels doivent faire face les participants. Ils doivent :

- S'assurer qu'ils n'épuisent pas leurs avoirs de retraite s'ils vivent plus longtemps que prévu;
- Disposer de suffisamment de liquidité au cas où ils ont besoin d'avoir accès à des fonds supplémentaires pour combler un besoin;
- Trouver une répartition des placements qui offre un équilibre entre les risques du marché des actions et les autres actifs à risque plus faible ou non corrélés;

- Se doter d'un plan pour atténuer les incidences possibles d'une inflation élevée et de l'augmentation du coût des soins de santé.

Notre rapport indique qu'environ 44 % des participants qui prennent leur retraite maintiennent leurs actifs dans l'écosystème de la Sun Life avec des frais de placement concurrentiels. Néanmoins, 56 % transfèrent leurs avoirs dans un autre établissement.

De bien des façons, le décaissement est un processus beaucoup plus complexe que d'épargner en vue de la retraite. C'est pourquoi tant de participants ont recours aux conseils d'un professionnel pour les aider à naviguer ce territoire complexe.

Comment la Sun Life répond aux besoins des participants en matière de décaissement

Nous avons récemment mis en place trois nouveaux soutiens clés pour aider les participants qui restent avec la Sun Life au moment de la retraite à s'y retrouver dans le paysage complexe du décaissement et bâtir un plan de revenu de retraite réussi.

- **MaRetraite MonRevenu Sun Life.** De nombreuses personnes au pays (43 %) ne savent pas combien d'argent elles devraient retirer chaque année comme revenu de retraite¹⁴. La solution **MaRetraite MonRevenu** Sun Life répond à cette préoccupation en offrant un revenu conçu pour durer jusqu'à un âge cible déterminé (entre 85 et 100 ans).

Le montant des versements n'est pas garanti, mais nous avons conçu la solution de façon à réduire au minimum les fluctuations d'une année sur l'autre. Les versements sont automatiquement recalculés chaque année, avec un rajustement qui tient compte du rendement des placements. La participante ou le participant peut changer l'âge cible à tout moment, ainsi que la fréquence des versements. Ils ont aussi accès en tout temps au solde intégral du compte, ainsi que la possibilité d'ajouter ou de retirer des fonds.

- **Un Plan, simplement Sun Life.** Notre outil de planification solide n'est pas seulement pour l'étape de l'épargne pour la retraite. Il peut aussi offrir une feuille de route pour la retraite du participant.
- **Soutien individuel grâce à Conseils 360 au travail.** Conseils 360 au travail offre aux participants un accès sans frais à des conseils personnalisés de la part de conseillers en services

14 Blanchett, D., et Finke, M. (2024). Guaranteed Income: A License to Spend. Retirement Income Institute. Alliance for Lifetime Income

financiers autorisés (personne portant le titre de conseiller en sécurité financière au Québec). Ils peuvent travailler avec un conseiller afin d'examiner leur préparation à la retraite et élaborer un plan de retraite solide. Il s'agit d'analyser leurs options de revenu de retraite, d'examiner les stratégies de décaissement et d'utiliser Un Plan, simplement Sun Life, avant et pendant la retraite.

- Les participants veulent être certains d'avoir l'argent qu'il leur faudra pendant leurs années de retraite – et il n'existe pas de solution qui fonctionne pour tout le monde. Nos solutions de décaissement veillent à assurer que chaque participant peut profiter du soutien de la Sun Life et des solutions qu'elle offre pour prendre des décisions éclairées autant avant que pendant la retraite.

FIG. 8.0 : COMMENT LES PERSONNES À LA RETRAITE PRÉLÈVENT-ELLES LEUR ÉPARGNE?¹⁵



¹⁵ Les données sur les retraités dont il est question dans cette section s'appliquent aux participants retraités ou estimés retraités parmi les personnes d'au moins 55 ans qui ont cessé de travailler en 2024.

¹⁶ **Âge de la retraite selon la catégorie de travailleur, données annuelles.**

Environ 44 % des participants âgés d'au moins 55 ans qui sont à la retraite ou qui ont quitté leur régime collectif ont maintenu leurs avoirs avec la Sun Life.

FIG. 8.1 : ÂGE À LA RETRAITE

Année	Âge moyen de départ à la retraite	Âge médian de départ à la retraite
2023	62,7	63
2024	62,9	63

L'âge moyen et l'âge médian au moment de la retraite en 2024 étaient presque identiques à ceux de 2022. L'âge médian des participants au moment de prendre la retraite, soit 63 ans, était 2,1 années plus jeune que l'âge médian au moment de prendre la retraite de tous les Canadiens, soit 65,1 ans en 2024¹⁶. Ceci témoigne de la sécurité financière accrue que peut entraîner l'adhésion à un régime collectif.



FIG. 8.2 : SOLDE MOYEN À LA RETRAITE PAR TRANCHE D'ÂGE

Tranche d'âge	Solde moyen	Solde médian
Moins de 50 ans	62 370 \$	16 410 \$
De 50 à 54 ans	181 350 \$	68 220 \$
De 55 à 59 ans	201 600 \$	90 930 \$
De 60 à 64 ans	196 400 \$	85 670 \$
De 65 à 69 ans	180 450 \$	70 190 \$
De 70 à 74 ans	192 720 \$	76 690 \$
De 75 à 79 ans	205 850 \$	68 330 \$
De 80 à 84 ans	295 720 \$	105 960 \$
De 85 à 89 ans	220 610 \$	77 150 \$
De 90 à 94 ans	119 360 \$	29 100 \$
95 ans et plus	21 760 \$	9 060 \$

Les soldes moyens à la retraite étaient nettement en hausse par rapport à 2022 dans la plupart des tranches d'âge. Fait intéressant, les personnes dans la soixante-dizaine affichaient des soldes plus faibles qu'en 2022. Cela pourrait être dû à des retraits après la pandémie pour des voyages et d'autres activités alors que le monde retrouvait son rythme d'avant la pandémie.

FIG. 8.3 : POURCENTAGE DES PARTICIPANTS À LA RETRAITE PAR TRANCHE D'ÂGE

Tranche d'âge	Pourcentage des participants
Moins de 50 ans	<1 %
De 50 à 54 ans	<1 %
De 55 à 59 ans	6 %
De 60 à 64 ans	16 %
De 65 à 69 ans	24 %
De 70 à 74 ans	29 %
De 75 à 79 ans	16 %
De 80 à 84 ans	6 %
De 85 à 89 ans	2 %
De 90 à 94 ans	<1 %
95 ans et plus	<1 %

Le plus important groupe de participants en décaissement a entre 70 et 74 ans. En effet, 29 % de ce groupe est en décaissement, une baisse par rapport à 32 % en 2022. Mais nous avons constaté une augmentation parmi les tranches d'âge plus jeunes. Les participants de 55 à 59 ans, de 60 à 64 ans et de 65 à 69 ans ont tous vu une augmentation du pourcentage en décaissement par rapport à 2022.

FIG. 8.4A : POURCENTAGE DE L'ACTIF TOTAL EN DÉCAISSEMENT PAR TRANCHE D'ÂGE

Tranche d'âge	Pourcentage du total
Moins de 50 ans	<1 %
De 50 à 54 ans	<1 %
De 55 à 59 ans	6 %
De 60 à 64 ans	15 %
De 65 à 69 ans	22 %
De 70 à 74 ans	28 %
De 75 à 79 ans	16 %
De 80 à 84 ans	9 %
De 85 à 89 ans	2 %
De 90 à 94 ans	<1 %
95 ans et plus	—



FIG. 8.4B : POURCENTAGE DES PARTICIPANTS EN DÉCAISSEMENT SELON LA TRANCHE D'ÂGE – PAR PRODUIT

Produit	Tranche d'âge										
	Moins de 50 ans	De 50 à 54 ans	De 55 à 59 ans	De 60 à 64 ans	De 65 à 69 ans	De 70 à 74 ans	De 75 à 79 ans	De 80 à 84 ans	De 85 à 89 ans	De 90 à 94 ans	95 ans et plus
RRCD	52 %	58 %	47 %	41 %	28 %	3 %	–	–	–	–	–
RPEB	1 %	<1 %	6 %	5 %	5 %	2 %	2 %	1 %	<1 %	–	–
CRI	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	–	–	–	–	–
REER	9 %	8 %	14 %	15 %	12 %	1 %	–	–	–	–	–
RPDB	6 %	6 %	4 %	2 %	1 %	<1 %	–	–	–	–	–
FRV	10 %	1 %	1 %	3 %	8 %	20 %	17 %	16 %	8 %	1 %	0 %
FRRI	0 %	0 %	0 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	2 %	<1 %
FERR	20 %	11 %	14 %	25 %	40 %	72 %	79 %	82 %	91 %	85 %	100 %
RENE	1 %	16 %	14 %	8 %	5 %	2 %	2 %	1 %	1 %	12 %	0 %
CELI	<1 %	<1 %	<1 %	1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	0 %	0 %	0 %

FIG. 8.5A : REVENU MOYEN PROVENANT D'UN COMPTE IMMOBILISÉ EN FONCTION DE L'ÂGE

Tranche d'âge	Revenu moyen	Revenu médian
Moins de 55 ans	3 710 \$	1 860 \$
De 55 à 59 ans	6 480 \$	3 480 \$
De 60 à 64 ans	6 740 \$	3 840 \$
De 65 à 69 ans	7 610 \$	4 320 \$
De 70 à 74 ans	9 610 \$	4 450 \$
De 75 à 79 ans	11 030 \$	3 810 \$
De 80 à 84 ans	12 210 \$	3 840 \$
De 85 à 89 ans	10 150 \$	3 900 \$
90 ans et plus	19 770 \$	3 810 \$



Le paiement moyen provenant d'un compte immobilisé a tendance à baisser dans la plupart des tranches d'âge comparé aux montants de revenu de 2020 et 2022.

FIG. 8.5B : TAUX DE VERSEMENT DU REVENU D'UN COMPTE IMMOBILISÉ PAR TRANCHE D'ÂGE, PAR RAPPORT AU SOLDE D'OUVERTURE

Tranche d'âge	Revenu moyen	Revenu médian
Moins de 55 ans	7 %	5 %
De 55 à 59 ans	8 %	6 %
De 60 à 64 ans	7 %	6 %
De 65 à 69 ans	7 %	7 %
De 70 à 74 ans	7 %	6 %
De 75 à 79 ans	7 %	6 %
De 80 à 84 ans	9 %	7 %
De 85 à 89 ans	13 %	9 %
90 ans et plus	23 %	12 %

FIG. 8.5C : REVENU ANNUEL PROVENANT D'UN COMPTE NON IMMOBILISÉ, EN FONCTION DE L'ÂGE

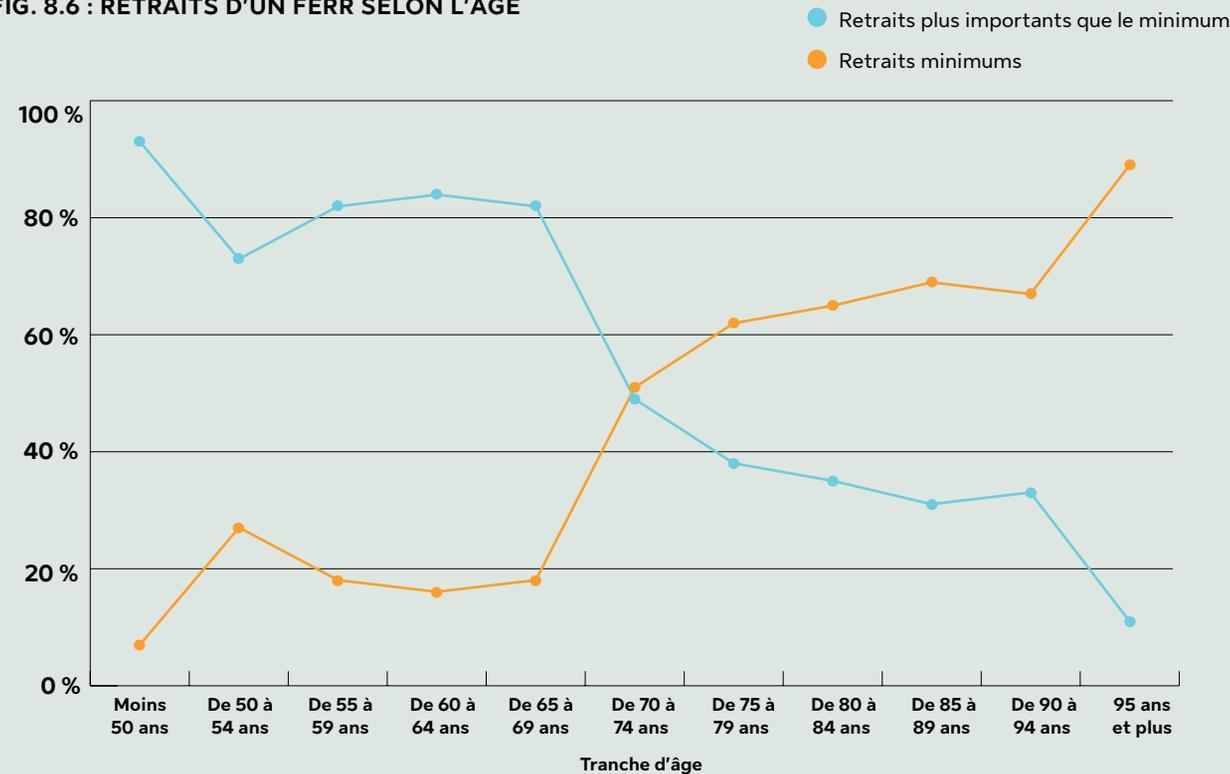
Tranche d'âge	Revenu moyen	Revenu médian
Moins de 55 ans	11 440 \$	9 480 \$
De 55 à 59 ans	20 256 \$	12 000 \$
De 60 à 64 ans	18 314 \$	12 000 \$
De 65 à 69 ans	13 506 \$	8 610 \$
De 70 à 74 ans	10 688 \$	5 691 \$
De 75 à 79 ans	10 456 \$	4 275 \$
De 80 à 84 ans	14 642 \$	4 785 \$
De 85 à 89 ans	15 440 \$	6 401 \$
90 ans et plus	12 090 \$	3 740 \$

FIG. 8.5D : TAUX MOYEN DE VERSEMENT DU REVENU D'UN COMPTE NON IMMOBILISÉ PAR TRANCHE D'ÂGE, PAR RAPPORT AU SOLDE D'OUVERTURE

Tranche d'âge	Revenu moyen	Revenu médian
Moins de 55 ans	30 %	3 %
De 55 à 59 ans	24 %	10 %
De 60 à 64 ans	21 %	10 %
De 65 à 69 ans	18 %	8 %
De 70 à 74 ans	11 %	5 %
De 75 à 79 ans	9 %	5 %
De 80 à 84 ans	9 %	6 %
De 85 à 89 ans	10 %	8 %
90 ans et plus	16 %	13 %



FIG. 8.6 : RETRAITS D'UN FERR SELON L'ÂGE



Le retrait minimum du FERR obligatoire augmente en fonction de l'âge. Il augmente pour passer d'environ 3 % des avoirs à 55 ans à 20 % à 95 ans.

Les retraités plus jeunes, avec un plus faible pourcentage minimum, retirent souvent plus que ce montant. Ils se trouvent dans une étape de la retraite où l'on est plus actif. En outre, les montants retirés au-delà du seuil minimum représentent souvent un pourcentage peu important de l'ensemble de l'actif.

Alors qu'ils vieillissent, les participants se soucient davantage de faire durer leur épargne le reste de leur vie. Ils sont souvent alors à une étape de la retraite où ils sont moins actifs.

En 2024, le point où la courbe des retraits « plus importants que le minimum » et celle des retraits « minimums » se croisent n'est pas le même qu'en 2022. En 2022, ce point se situait dans la tranche d'âge 80 à 84 ans. En 2024, ce point se situe dans la tranche d'âge 70 à 74 ans. Les participants de nos jours effectuent des retraits moins importants à un plus jeune âge. Différents facteurs pourraient être en cause : une préoccupation accrue quant à la longévité, l'utilisation d'actifs en dehors de régimes collectifs jusqu'à l'âge de 71 ans, ou encore une approche conservatrice des retraits face à l'incertitude économique.

FIG. 8.7 : PAIEMENT DE REVENU ANNUEL MOYEN SELON LA PROVINCE/LE TERRITOIRE

Province	Produit non immobilisé	Produit immobilisé
	Revenu moyen	Revenu moyen
Alberta	10 850 \$	5 740 \$
Colombie-Britannique	16 520 \$	14 880 \$
Manitoba	12 880 \$	9 070 \$
Nouveau-Brunswick	10 530 \$	6 680 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	10 090 \$	7 590 \$
Nouvelle-Écosse	9 270 \$	9 620 \$
Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon	13 540 \$	4 420 \$
Ontario	11 530 \$	7 180 \$
Île-du-Prince-Édouard	6 920 \$	5 490 \$
Québec	9 350 \$	11 360 \$
Saskatchewan	22 330 \$	5 290 \$

FIG. 8.8A : SOLDE MOYEN À LA RETRAITE EN FONCTION DU SEXE ASSIGNÉ À LA NAISSANCE

Genre	Solde moyen	Solde médian
Femmes	164 180 \$	64 650 \$
Hommes	224 710 \$	87 250 \$
Combiné	197 560 \$	75 530 \$

Le solde moyen à la retraite a augmenté à la fois pour les hommes et pour les femmes, mais le montant de l'augmentation était très différent. Le solde des femmes était en hausse de presque 17 % par rapport à 2022, pour se chiffrer à 164 180 \$. Pour les hommes, la hausse était de 5 %, ce qui se traduisait par un solde de 224 710 \$.

FIG. 8.8B : SOLDE MOYEN À LA RETRAITE EN FONCTION DU SEXE ASSIGNÉ À LA NAISSANCE ET DE LA TRANCHE D'ÂGE

Tranche d'âge	Femmes		Hommes	
	Solde moyen	Solde médian	Solde moyen	Solde médian
Moins de 50 ans	51 790 \$	14 110 \$	66 500 \$	14 770 \$
De 50 à 54 ans	135 870 \$	54 740 \$	218 850 \$	98 850 \$
De 55 à 59 ans	175 820 \$	83 180 \$	222 700 \$	106 970 \$
De 60 à 64 ans	175 160 \$	79 520 \$	215 480 \$	92 550 \$
De 65 à 69 ans	160 930 \$	62 300 \$	195 220 \$	77 790 \$
De 70 à 74 ans	167 990 \$	68 440 \$	214 390 \$	85 220 \$
De 75 à 79 ans	145 410 \$	52 950 \$	249 810 \$	82 420 \$
De 80 à 84 ans	199 980 \$	62 210 \$	347 880 \$	145 020 \$
De 85 à 89 ans	140 500 \$	38 530 \$	265 290 \$	111 750 \$
De 90 à 94 ans	46 880 \$	19 870 \$	167 850 \$	40 860 \$
95 ans et plus	13 940 \$	4 540 \$	35 230 \$	15 610 \$

FIG. 8.9 : FRÉQUENCE DES PAIEMENTS DE REVENU*

Fréquence des paiements	Pourcentage des participants
Non programmés	9 %
Annuels	29 %
Mensuels	66 %
Trimestriels	3 %
Semi-annuels	2 %

*Les chiffres ne totalisent pas 100 %, car les participants peuvent détenir plusieurs produits de revenu avec des fréquences de paiement variables.

FIG. 8.10 : NOMBRE DE FONDS DÉTENUS PAR LES RETRAITÉS

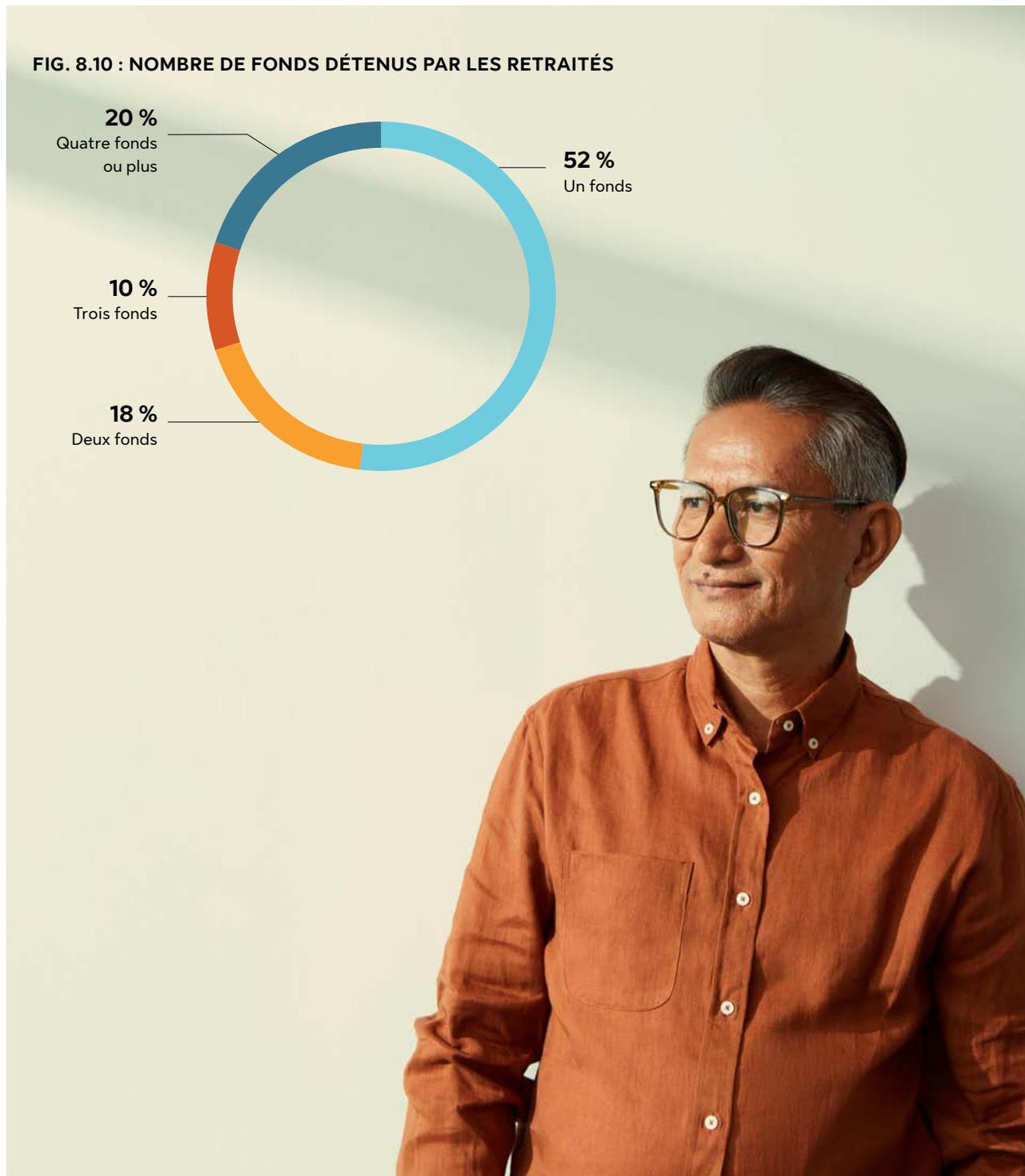
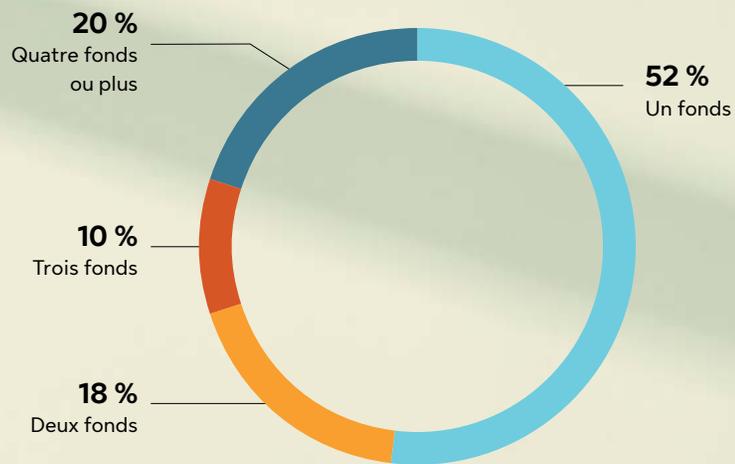
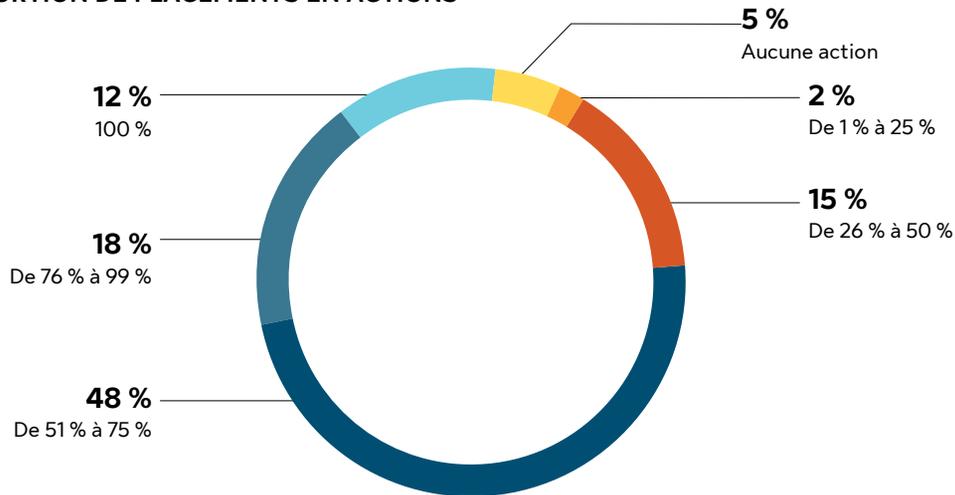


FIG. 8.11 : POURCENTAGE DU SOLDE PAR CATÉGORIE D'ACTIF SELON LA TRANCHE D'ÂGE

Catégorie d'actif	Moins de 55 ans	De 55 à 59 ans	De 60 à 64 ans	De 65 à 69 ans	De 70 à 74 ans	De 75 à 79 ans	De 80 à 84 ans	85 ans et plus	Total
Fonds axés sur une date d'échéance	32 %	24 %	19 %	15 %	11 %	5 %	2 %	<1 %	12 %
Fonds axés sur le degré de risque	10 %	9 %	13 %	18 %	17 %	18 %	11 %	9 %	15 %
Fonds équilibrés	6 %	8 %	11 %	17 %	31 %	40 %	54 %	52 %	27 %
Fonds garantis	9 %	7 %	7 %	9 %	10 %	7 %	5 %	9 %	8 %
Fonds du marché monétaire	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Fonds de titres à revenu fixe	4 %	4 %	4 %	4 %	5 %	6 %	5 %	6 %	5 %
Fonds d'actions canadiennes	13 %	13 %	12 %	10 %	9 %	8 %	9 %	10 %	10 %
Fonds d'actions américaines	10 %	10 %	12 %	9 %	8 %	8 %	6 %	8 %	9 %
Fonds d'actions internationales	2 %	2 %	3 %	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %	2 %
Fonds d'actions mondiales	9 %	8 %	5 %	4 %	3 %	3 %	5 %	2 %	4 %
Placements alternatifs	–	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	–	–	–	<1 %
Actions de à l'entreprise	4 %	13 %	12 %	10 %	3 %	2 %	1 %	1 %	6 %

FIG. 8.12 : POURCENTAGE DE L'ACTIF EN DÉCAISSEMENT EN FONCTION DE LA PROPORTION DE PLACEMENTS EN ACTIONS





09 Informations et conseils sur les régimes de retraite collectifs



Éducation des participants : le virage vers l'apprentissage numérique

L'éducation est la fondation sur laquelle est bâtie la littéracie financière des participants. En offrant des informations sur l'épargne, les placements et la planification financière, nous aidons les participants à définir un parcours qui leur permettra d'améliorer leur bien-être financier. Ces connaissances leur permettent également de faire une meilleure utilisation de nos outils de planification et de tirer le meilleur parti de conseils en matière de finances.

La pandémie a profondément changé la façon dont les personnes s'intéressent à l'information et s'instruisent – passant des méthodes en personne à celles en ligne. Même si le passage à l'engagement numérique avait commencé avant 2020, il a connu

un essor fulgurant par la suite. La plupart de nos informations destinées aux participants sont désormais offertes par voie numérique. En conséquence, nous avons remarqué une croissance importante dans la participation ainsi que dans le maintien des connaissances, selon la rétroaction directe des participants.

- **Maintien des connaissances.** Nos enquêtes indiquaient que les gens ne retenaient que 5 % de ce qu'ils apprenaient lors de séances d'informations en personne. Une fois que nous avons commencé à offrir les séances en ligne, la rétention des connaissances a nettement augmenté, passant à 75 %.
- **Participation.** La participation des employés à nos webinaires est 227 % plus élevée qu'elle ne l'était pour les séances en personne. De plus, la participation moyenne à notre série webinaire de bien-être financier a augmenté de 204 % depuis 2022.

Il y a plusieurs raisons qui expliquent que les participants préfèrent recevoir leurs informations en ligne – et en tirent davantage :

1. Ils peuvent regarder les séances d'informations quand cela leur convient – alors que leur motivation et leur concentration sont optimales.
2. Beaucoup de participants considèrent les affaires financières comme étant privées. Dans un webinaire en direct, les gens peuvent participer et poser des questions de façon anonyme en utilisant la fonction de clavardage.
3. Puisqu'un plus grand nombre de participants travaillent de chez eux ou en télétravail, ils n'ont pas à se rendre au travail pour participer à une séance.

Avec le passage au numérique, nous sommes également en meilleure position pour mesurer les réactions et adapter notre contenu pour une plus grande efficacité. Par exemple, nous avons constaté que de nombreux participants commençaient à se désintéresser des présentations après 10 minutes. Nous avons donc raccourci un grand nombre de nos présentations pour nous concentrer sur le micro-apprentissage. En conséquence, les vidéos sur le bien-être financier qui durent deux minutes ou moins sont celles qui suscitent le plus d'intérêt.

Nous avons également fourni des descriptions plus précises du sujet sur lequel portent les présentations. Cela permet aux participants de mieux comprendre à l'avance les sujets susceptibles de les intéresser.

La planification numérique et les conseils personnalisés

Nous avons lancé notre outil de planification novateur, Un Plan, simplement Sun Life, et notre service Conseils 360 au travail en 2023. Nous n'en sommes donc qu'aux premiers stades de la collecte de données sur leur utilisation. Et nous continuons à promouvoir davantage ces soutiens auprès des participants.

En date de mai 2025, les participants avaient créé plus de 250 000 parcours Un Plan :

- 36 % des participants ont augmenté leurs cotisations dans les 3 mois suivant la création de leur parcours Un Plan
- Les participants consultent leur parcours Un Plan une fois tous les 40 jours
- 5 % des plans ont été créés par le biais du service Conseils 360 au travail, avec le soutien de conseillers en services financiers autorisés¹⁷

Nous avons constaté que certains participants qui avaient créé leur propre plan avaient encore besoin d'un certain degré de soutien ou de conseils. Environ 60 % des participants qui ont demandé de l'aide après avoir utilisé l'outil libre-service ont indiqué qu'ils souhaitaient obtenir une confirmation supplémentaire ou être rassurés par un professionnel. Les 40 % restants avaient des besoins financiers plus complexes ou souhaitaient explorer des stratégies supplémentaires.

Le prochain chapitre

Jusqu'à présent, l'utilisation des services Un Plan, simplement Sun Life, et Conseils 360 au travail a été principalement axée sur la retraite. Récemment, de nombreux appels ont porté sur l'incertitude économique croissante et sur la possibilité de reporter le départ à la retraite. De telles mesures peuvent avoir de profondes répercussions tant pour le participant que pour son employeur.

Les conseils d'un professionnel peuvent être d'une aide précieuse pour prendre des décisions d'une telle portée en ces temps turbulents. Les participants en sont conscients. Nous menons régulièrement des enquêtes auprès des participants qui demandent des conseils. Plus de 90 % de ceux qui ont eu recours à notre service Conseils 360 au travail se sont déclarés satisfaits de leur expérience globale de l'établissement d'une feuille de route financière avec un consultant. En outre :

- 55% **sont tout à fait d'accord** pour dire qu'ils sont convaincus que leur feuille de route financière les aidera à atteindre leurs objectifs financiers.
- 53% **sont tout à fait d'accord** pour dire qu'ils comprennent comment utiliser leur feuille de route financière pour prendre des décisions afin d'atteindre leurs objectifs financiers.

Nos données ont également montré que la probabilité qu'un participant prenne une mesure financière positive augmente de 70 % chez les participants qui ont eu affaire à un conseiller par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait.

Les mesures financières positives comprennent :

- augmenter les cotisations
- apporter des changements pour maximiser les cotisations patronales complémentaires
- ouvrir des régimes d'épargne facultatifs
- consolider les actifs afin d'améliorer la visibilité de la planification financière et de bénéficier de frais moins élevés.



¹⁷ Personne portant le titre de conseiller en sécurité financière au Québec.



10 Méthodologie



Voici les éléments clés qui sont pris en compte dans notre analyse :

Les participants actifs ayant un solde supérieur à 0 \$ à la fin de chaque année visée.

Les moyennes et les médianes sont calculées en fonction des participants actifs qui se trouvaient dans le régime pendant toute l'année. Les participants qui étaient actifs une partie de l'année ont été exclus.

Sauf indication contraire, les données sont en date du 31 décembre de chaque année civile. Les pourcentages ne totalisent pas nécessairement 100 % dans tous les tableaux en raison de l'arrondissement.

Le sexe assigné à la naissance dans cette analyse est celui qui apparaît dans notre système de tenue des registres. Il peut être différent du sexe auquel les personnes s'identifient actuellement.

Changements dans la méthodologie des données

Les données contenues dans le présent document font l'objet de perfectionnements méthodologiques périodiques et d'ajustements d'échantillonnage visant à améliorer la précision de la représentation des agrégats des régimes d'épargne collectifs. Ces évolutions méthodologiques peuvent rendre les analyses comparatives d'une année sur l'autre potentiellement trompeuses ou statistiquement inappropriées pour certains éléments de données.

Les écarts statistiques significatifs observés entre les périodes de déclaration peuvent être imputables à ces modifications méthodologiques plutôt qu'à l'évolution importante du marché ou des rendements. Cette information est fournie afin d'assurer une interprétation contextuelle correcte de toute anomalie statistique apparente et d'éviter des conclusions erronées concernant les tendances des données longitudinales. Les ajustements méthodologiques susmentionnés sont mis en œuvre conformément aux meilleures pratiques du secteur et aux protocoles d'optimisation statistique.



Secteur d'activité

ENSEIGNEMENT

Commissions/conseils scolaires
Universités/Collèges
Autres

BANDES AUTOCHTONES (PREMIÈRES NATIONS)

GROUPES ET ASSOCIATIONS

Organismes sans but lucratif
Groupes religieux
Autres

CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Pièces automobiles
Automobiles
Distributeurs
Hôtels, restaurants et loisirs
Médias
Commerce de détail spécialisé
Autres

CONSOMMATION DE BASE

Boissons
Commerce de détail – Produits
alimentaires et produits de première
nécessité
Produits alimentaires
Produits ménagers
Produits personnels
Autres

ÉNERGIE

Équipement et services énergétiques
Pétrole, gaz et combustibles (*Ce sous-
secteur apparaît comme un secteur
d'activité pour certains points de données*)
Autres

SERVICES FINANCIERS

Services bancaires
Services financiers diversifiés
Assurance
Gestion et promotion immobilières
Autres

SANTÉ

Biotechnologies
Cannabis et entreprises connexes
Fournisseurs et services de soins de santé
Matériel et articles de soins de santé
Produits pharmaceutiques
Autres

INDUSTRIE

Aérospatiale et défense
Fret aérien et logistique
Compagnies aériennes
Produits de construction
Services et fournitures aux entreprises
Construction et ingénierie
Équipement électrique
Conglomérats industriels
Machinerie

Industrie navale

Transport routier et ferroviaire
Sociétés commerciales et distributeurs
Infrastructure de transports
Autres

TECHNOLOGIES

Équipement de communication
Ordinateurs et matériel périphérique
Matériel et instruments électroniques
Logiciels et services Internet
Services de TI
Logiciels
Autres

MATÉRIAUX

Produits chimiques
Matériaux de construction
Contenants et emballages
Mines et métaux
Papier et produits forestiers
Autres

SERVICES PROFESSIONNELS

Services financiers (consultation/
comptabilité)
Services juridiques
Services médicaux
Autres

FONCTION PUBLIQUE

Fédérale
Municipale
Provinciale
Autres

LOISIRS

Divertissements
Sports professionnels
Autres

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Services de télécommunications
divers
Services de télécommunications
sans fil
Autres

SERVICES PUBLICS

Électricité
Gaz
Services publics divers
Eau
Autres

À propos de la Sun Life

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux institutions des solutions dans les domaines de la gestion d'actifs et de patrimoine, de l'assurance et de la santé. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 31 mars 2025, l'actif total géré de la Sun Life s'élevait à 1,55 billion de dollars. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le www.sunlife.com/fr/.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE) sous le symbole « SLF ».



Les produits et services des Régimes collectifs de retraite sont offerts par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life.

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2025.

06-25_er-ns-hr-an

